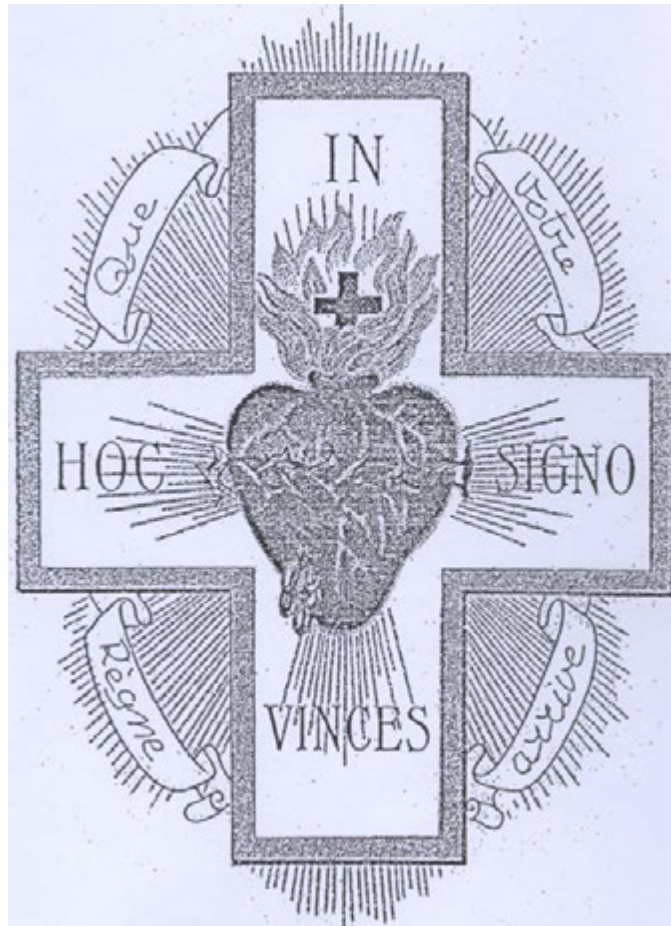


# PHILETTE

"MALGRE TOUS CEUX QUI S'Y VOUDRONT OPPOSER"



"Le dernier mot, la grande thèse de l'histoire c'est : **INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO**".

Abbé Aubry.

"Ce qui presse, ce qui est à propos, c'est de songer aux chrétiens qui ont besoin d'être soutenus".

Dom Guéranger - *L'année liturgique*.

"Les desseins de Son Cœur subsistent d'âge en âge : arracher leur âme à la mort et les faire vivre au temps de la famine. Justes, réjouissez-vous dans le Seigneur ; la louange sied aux cœurs droits".

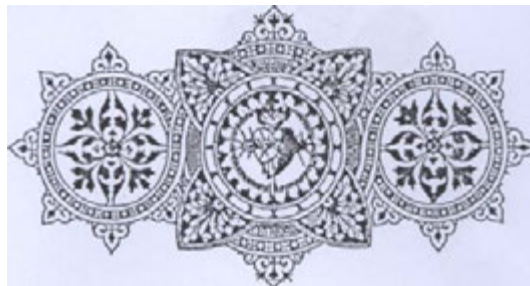
Ps 32. 11, 19, 1. Introït de la fête du Sacré-Cœur "*Cogitationes cordis ejus*"

"Mon Divin Cœur est si passionné d'amour pour les hommes..., que ne pouvant plus contenir en lui-même les flammes de son ardente charité, il faut qu'il les répande par ton moyen et qu'il se manifeste à eux pour les enrichir de ses précieux trésors que Je te découvre et qui contiennent les grâces sanctifiantes et salutaires nécessaires pour les retirer de l'abîme de perdition..."

Sainte Marguerite-Marie - *Autobiographie* n° 53.

"Le Seigneur a dit à mon Seigneur : "Asseyez-Vous à ma droite jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds... Dominez au milieu de vos ennemis... Le Seigneur est à votre droite. Il a brisé des rois au jour de sa colère. Il exercera ses jugements parmi les nations qu'il remplira de ruines. Il écrasera sur la terre les têtes d'un grand nombre..."

Ps 109 *Dixit dominus* - *Sainte Bible selon la Vulgate* : traduction Abbé Glaire.



## AVERTISSEMENT

Cette petite brochure n'est écrite ni par un clerc, ni par un historien de profession.

Elle nous a été demandée à la suite d'un exposé qui devait mettre ou remettre en mémoire les Promesses du Sacré-Cœur à Sainte Marguerite-Marie.

Sujet inépuisable où tant d'auteurs de valeur ont puisé, qu'à les fréquenter, il nous parut que tout avait été dit et qu'il faudrait tout redire...

Trop bref rappel des principaux éléments et événements, cet aperçu concerne surtout la promesse du Règne du Sacré-Cœur.

## AVANT-PROPOS

Menu gravier de ce temple national, historique et religieux, érigé par tous les Compagnons du Règne de Notre-Seigneur, règne tant social que spirituel, sur la France pour le monde, ces quelques pages veulent exprimer en ce XXI<sup>e</sup> siècle débutant, les mêmes inébranlables convictions, si vigoureusement réfutées pourtant, mais qui conservent des défenseurs convaincus. Qu'est-ce que ce modeste essai qui n'ose se dire une étude, comparé aux magnifiques travaux des Pères Croiset, Hamon, Alet... Ladame et tous les autres ; des Abbés Cucherat, Truptin etc... de Mgrs Languet, Bougaud, Gauthey... ainsi que des laïcs, la liste en est longue.

Il n'aurait pour but que de renouveler l'expression d'une foi vive de cœurs français et une confiance absolue au Sacré-Cœur et en sa messagère, il n'aurait que ce mérite-là qu'il ne serait pas tout à fait inutile, pour l'honneur de Dieu, ou plutôt pour son bonheur que le moindre retour d'amour semble combler :

"Ce qui m'est beaucoup plus sensible (à savoir les ingratitude et les méconnaissances des hommes) que tout ce que j'ai souffert en ma Passion ; d'autant que s'ils (me) rendaient quelque retour (d')amour, j'estimerai peu, tout ce que j'ai fait pour eux et voudrais, s'il se pouvait, en faire encore davantage ; mais ils n'ont que des froideurs et du rebut pour mes empressements à leur faire du bien" - *Autobiographie* n° 55.

Les calamités et les grandes guerres ont suscité de généreux élans d'amour envers ce "Cœur qui a tant aimé les hommes" ; les prières ont atteint le Ciel qui se répandit en rosées de grâces ; les ouvrages religieux ont multiplié leurs appels à l'adoration-réparation, les œuvres y répondirent avec une telle ardeur, entre autres celles de l'Apostolat de la prière du Père Ramière, de la prédication enflammée du Père Matéo et pour couronner le tout, le triomphe de la canonisation de Sainte Marguerite-Marie en 1920 où, comme le remarque la Visitation de Paray : "Tout l'univers applaudit".

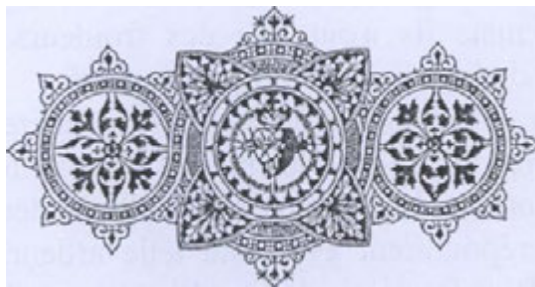
Et puis... plus rien ou presque... pour aujourd'hui<sup>1</sup>, alors que la planète est comme à feu et à sang. Serait-il trop tard de rappeler l'injonction de la Mère de Miséricorde : "Mais priez mes enfants !". A savoir aujourd'hui que la coupe déborde, si son "Fils se laissera toucher" ?

Aujourd'hui ? Ce trop d'abjection, ce trop de corruption cultivée par les ennemis, ce trop de trahisons des clercs (Cf. le message de la Salette) et des moins clairs, le trop de tiédeur du petit reste des fidèles, appellent de nouveau les inévitables châtiments cités plus haut : voilà qui est clair ! C'est pourquoi il faut redire que seul le repentir attire la miséricorde - le pauvre Royaume de France n'a reçu Jehanne qu'autant qu'il a prié -. Les leçons d'un passé tout proche, 1914-1940 et les suites, n'ont pas été APPRISES ! Ni en France, ni ailleurs. Les Français s'aperçoivent si peu, malgré les craintes qui commencent à les travailler, que leur pays est la cible première parce que tout dépend d'eux : bien des voix se sont élevées pour les en prévenir, et qui n'ont pas été entendues - comme au Grand Siècle. Celle-ci aura-t-elle plus de succès ? Nous ne le croyons guère. Mais en toute humilité, nous avons cru devoir le faire.

Si d'aucuns venaient à penser que nous avons fait dire au Message ce qu'il ne contenait pas, d'ores et déjà nous leur rétorquons qu'ils ne font pas dire au Message ce qu'il contient : la situation présente en témoigne.

---

<sup>1</sup> Bien que se poursuivent des études "au goût du jour".



## **-I- LA VOCATION DE LA FRANCE.**

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le Sacré-Cœur confie ses volontés à Sainte Marguerite-Marie, religieuse française de la Visitation de Paray-le-Monial. Ce choix de Dieu mérite ici une attention spéciale, un essai d'explication (tant de fois exprimée par de puissantes voix) car dans le concert des nations<sup>1</sup> qui, toutes ont leur partition à jouer, Dieu a regardé la France comme son instrument de prédilection<sup>2</sup>, et le Sacre de ses Rois, par le pacte passé, en fait l'"épée de Dieu", et leur assure la victoire dans les guerres justes.

L'histoire religieuse de la France révèle, en effet, que cette nation a toujours été l'objet des prévenances divines, et ce, dès son évangélisation au 1<sup>er</sup> siècle, par les plus proches amis de Jésus ; puis par sa charte fondamentale, l'extraordinaire pacte de Reims avec Clovis et saint Remi (Cf. Annexe A) ; par les grands règnes de Charlemagne et de saint Louis ; par la mission exceptionnelle de sainte Jehanne d'Arc ; par ce rôle de soutien et de défense du Saint Siège ; par son rayonnement culturel et missionnaire ; enfin par les nombreuses visitations de la Vierge Marie. Aujourd'hui encore, où cette malheureuse France renie allègrement son passé religieux, elle compte, ce semble, toutes proportions gardées, le plus de fidèles et de vocations authentiquement catholiques, car "Dieu, comme le dit le Marquis de la Franquerie, n'oublie pas le *"Gesta Dei per Francos"*. Il n'y a pas là matière à s'enorgueillir, c'est le choix de Dieu : bonheur si la France y répond, malheur si elle s'y dérobe, c'est là tout le testament de Saint Remi.

Paray-le-Monial, dont Léon XIII dit qu'après le Calvaire et l'Eucharistie, il n'y a pas eu sur le monde de fait plus grand...", s'inscrit dans cette vocation.

## **-II- LA DEVOTION AU SACRE-CŒUR.**

"Notre-Seigneur, dit la bienheureuse Marguerite-Marie, me fit connaître que le grand désir qu'il avait d'être parfaitement aimé des hommes lui avait fait prendre le dessein de leur manifester son cœur, et de leur donner dans ces derniers temps, ce dernier effort de son amour, en leur proposant un objet et un moyen si propres pour les engager à l'aimer et à l'aimer solidement".

"L'apôtre Saint Jean, dit le P. Gautrelet s.j. (1873), apparaissant un jour à sainte Gertrude, avait exprimé la même pensée, comme nous le trouvons consigné dans le livre des Insinuations. (L IV, ch. IV). Cette sainte lui demandant pourquoi il n'avait rien écrit touchant le Sacré-Cœur de Jésus, lui qui avait eu le bonheur de reposer sur la poitrine du Sauveur, à la dernière cène, il lui répondit ces paroles remarquables :

"J'étais chargé d'écrire pour l'Eglise encore naissante la parole du Verbe increé de Dieu le Père ; mais la suavité du mouvement de ce Cœur, Dieu s'est réservé de la faire connaître dans les derniers temps, dans la vieillesse du monde, afin de rallumer la chari-

<sup>1</sup> "nations" au sens biblique, à savoir "peuples".

<sup>2</sup> Cf. L'année liturgique de Dom Guéranger.

té qui sera notablement refroidie."

Remarquez-le bien, c'est un dernier effort de l'amour de Jésus-Christ, dans ces derniers temps, alors que la charité est notablement refroidie ; c'est le désir d'être parfaitement aimé des hommes, qui le porte à leur manifester son Cœur, et à leur proposer un objet et un moyen si propres pour les engager à l'aimer solidement. Quels motifs puissants de nous rendre à cette invitation ! et quel est le cœur français, pour peu qu'il soit chrétien, qui ne se détermine à profiter de cette grâce singulière, et à répondre généreusement à cet effort suprême que fait le Dieu rédempteur pour nous sauver ? "

Cette dévotion au Cœur de Jésus, bien des saints de tout temps la pratiquèrent, entre autres et pour ne citer que ceux-là, saint Bernard, saint Dominique, saint François d'Assise, saint Jean Eudes, saint François de Sales, sainte Mechtilde, sainte Lutgarde, sainte Gertrude etc...<sup>1</sup> Pourquoi ? Parce que, essence même de la religion catholique, elle s'enracine tout autant dans l'ancien que dans le Nouveau Testament. Comme la définit le chanoine Truptin, la dévotion complète au Sacré-Cœur c'est... "l'adoration du Cœur de chair, symbole de l'amour, la méditation de cet amour du divin Cœur pour Dieu son Père et pour l'humanité ; c'est aussi le retour d'amour de notre cœur".<sup>2</sup>

Depuis les apparitions de Notre Seigneur à sainte Marguerite-Marie, cette dévotion, du domaine mystique qu'elle touchait jusque là, se propagea dans tout l'univers chrétien d'une façon remarquable, atteignant, grâce à des prédicateurs et des auteurs, saints et zélés, des développements extraordinaires tant individuels que sociaux et dans toutes les couches de la société.

Et cette dévotion vint à son heure pour redonner "corps" à l'Incarnation dans un temps où le jansénisme, ce protestantisme déguisé, va dessécher la dévotion et où le philosophisme des lumières va réduire Dieu à une abstraction désincarnée pour en arriver, quelque temps après, à sa négation totale. Plus que jamais, ce même esprit baigne et régite toute la mentalité de la société, malaxée, triturée qu'elle est, pour l'uniformiser, la "standardiser", la dévoyer irrémédiablement par la formation scolaire, universitaire et médiatique. Cette dévotion au Cœur vient rappeler à l'intelligence ainsi stérilisée que pour bien fonctionner par la volonté, elle doit se vivifier dans et par le cœur, c'est-à-dire dans et par l'Amour.

Ce culte, par le symbole du cœur qu'il contient, va tout à la fois nous rappeler que le Verbe de Dieu s'est fait chair et que, comme nous, par son Cœur d'homme, Il sait aimer avec les sentiments humains, ennoblis et "purifiés" comme à l'infini par sa Divinité, et qu'ainsi, en retour, nous pouvons aimer en toute confiance et reconnaissance un tel Cœur si compatissant.

Et pourquoi le cœur comme symbole ? C'est en effet l'organe intime de l'être humain qui traduit sensiblement et ses sentiments et ses émotions : ce, en tout temps et en tout lieu, les hommes l'ont bien compris : voilà pourquoi ils en ont fait le symbole de l'amour. Voilà pourquoi, la délicatesse de Notre-Seigneur va jusqu'à nous donner dans la Sainte Communion, Son Cœur, comme nous le révèle le miracle eucharistique de Lanciano (voir annexe N)

Pourtant, si nombre de familles intronisèrent le Sacré-Cœur chez elles, les années cinquante notamment en France - et plus nettement après Pie XII - marquent une réelle désaf-

---

<sup>1</sup> Cf. dans "Histoire de la Bienheureuse Marguerite Marie" de Mgr. BOUGAUD (1874) le chapitre 7 "L'aurore de la dévotion au Sacré-Cœur".

<sup>2</sup> Chanoine Truptin, Chapelain de la Basilique du Sacré-Cœur de Paray-le-Monial dans "*Les Promesses du Sacré-Cœur à Sainte Marguerite-Marie*" (1920)

fection pour ce culte, dont Pie XI affirmait qu'il est la "synthèse de toute la religion" et Pie XII dans son encyclique "*Haurietis aquas*" en 1956, qu'il "n'est pas une forme ordinaire de piété, que, chacun, à son gré, peut mettre au second rang ou mépriser".

Par une incompréhension de sa vraie nature, on tend à reléguer ce culte parmi les autres dévotions dues à Notre-Seigneur, voire à n'en garder que certaines pratiques : ainsi son immense portée se réduit-elle à une spiritualité que chacun peut choisir parmi tant d'autres pour parvenir au salut - ERREUR ! Outre que ce culte n'est pas du tout une option, - pas plus que le culte d'hyperdulie dû à la Très Sainte Vierge - s'il est une affaire personnelle, il est aussi l'affaire de la famille domestique, et NECESSAIREMENT tout autant, de la famille nationale et de toute la famille humaine. Les révélations de Paray qui, à l'époque, ont pu présenter aux détracteurs, un caractère de nouveauté singulière, expriment-elles autre chose ? Les demandes très précises que Notre-Seigneur adresse spécialement à la France où Il veut d'abord régner, ont-elles un autre but que d'instaurer universellement, ce culte autant public que privé et dont elles proposent Le programme d'extension ?

L'ensemble de ces révélations, autrement dit "le Message", peut se définir "comme le dernier effort de son Amour qui voulait favoriser les hommes, en ces derniers siècles" (lettre 133 au Père Croiset<sup>1</sup>, novembre 1689). Dans une lettre à la mère Greyfié (lettre 36 en 1685), sainte Marguerite-Marie précise : " Il (N.-S.) m'a donné à connaître que son Sacré-Cœur est le Saint des saints, le Saint d'amour, qu'Il voulait qu'il fût connu à présent pour être le médiateur entre Dieu et les hommes, car il est Tout-Puissant pour faire leur Paix, en détournant les châtimens que nos péchés ont attirés sur nous, nous obtenant miséricorde". A quoi il faut ajouter cette autre précision (début de la lettre 57 du 28 août 1689 à la mère de Saumaise) : "Le Père Eternel voulant réparer les amertumes et les angoisses que l'adorable Cœur de Son Divin Fils a ressenties dans la maison des princes de la terre, veut établir, son empire dans la cour de notre grand monarque...", c'est-à-dire le roi de France : à l'époque, Louis XIV.

### -III- LE MESSAGE

Le Message comporte donc des demandes et des promesses et si, depuis 1689 quelques unes des premières ont trouvé leur accomplissement, d'autres reléguées, occultées, voire purement et simplement rayées de la pensée contemporaine, renvoient de ce fait leur réalisation dans un avenir si lointain qu'elles en deviendraient improbables...

Il paraît urgent de rappeler exactement et complètement les demandes du Sacré-Cœur à sainte Marguerite-Marie, celle qu'Il a officiellement et devant notaire, faite dépositaire et héritière du Message, acte qu'elle a signé de son sang ! " Je te constitue héritière de Mon Cœur et de tous ses trésors pour le temps et l'éternité, te permettant d'en user selon ton désir, et te promets que tu ne manqueras de secours que lorsque Mon Cœur manquera de puissance..."

Cette sainte s'apparente à sainte Jehanne d'Arc, dont, auprès du roi de France, elle continue la mission mais dans une perspective beaucoup plus vaste puisque, si son message concerne d'abord la France et sa royauté - royauté que Jehanne se devait de restaurer, c'est pour toucher le monde entier :

"Il (N.-S.) désire donc, ce me semble, entrer avec pompe et magnificence dans la maison des princes et des rois, pour y être honoré autant qu'Il a été outragé, méprisé, humilié en Sa Passion, et qu'Il reçoive autant de plaisir de voir les grands de la terre abaissés et humiliés devant Lui comme Il a senti d'amertume de se voir anéanti à leurs

---

<sup>1</sup> Tous les écrits de sainte Marguerite-Marie portent ici la numérotation de Mgr. Gauthey dans son ouvrage "*Vie et œuvre de sainte Marguerite-Marie Alacoque*" Tome II, 1920

pieds" (lettre 100 à la mère de Saumaise du 17 juin 1689). C'est donc, et il faut le souligner fortement, d'abord un culte de réparation qui caractérise la dévotion au Sacré-Cœur et c'est l'objet de ce que les biographes appellent "La grande révélation" : "Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes... et pour reconnaissance, Je ne reçois de la plupart que des ingratitude,..." (*Autobiographie* 92 - juin 1675).

Pour instaurer un culte conforme à ses désirs, Notre-Seigneur va exprimer :

- A) DES DEMANDES.

Les demandes du Sacré-Cœur au roi de France qui, en fait, se réduisent à quatre, apparaissent à la fois dans l'autobiographie de la Sainte et dans sa correspondance, clairement et complètement, dans les lettres à son ancienne supérieure, la mère de Saumaise.

1 ° demande : "...de faire un édifice où serait le tableau de ce Divin Cœur..." (lettre 107).

2° demande : "...pour y recevoir (dans l'édifice) la consécration et les hommages du roi et de toute la cour..." (lettre 107).

3° demande : "...fais savoir au fils aîné de mon Sacré-Cœur (le roi)... que mon Cœur adorable veut régner dans son palais, être peint dans ses étendards et gravé dans ses armes..." (lettre 100).

4° demande : "...le Sacré-Cœur l'a choisi (le roi) comme son fidèle ami pour faire autoriser la Messe, le vendredi après l'octave du Saint Sacrement, en son honneur, par le Saint Siège apostolique et en obtenir tous les autres privilèges..." (lettre 107)

Ces demandes s'assortissent de magnifiques promesses, que, seul, un Dieu infiniment bon et miséricordieux peut et sait faire : "Si tu le crois, tu verras la puissance de mon Cœur dans la magnificence de mon amour." (lettre 97).

- B) DES PROMESSES.

De ces promesses, émaillant les écrits de la Sainte, biographes et auteurs, selon leur analyse, en varient sensiblement le nombre, car elles peuvent se recouper et se regrouper très souvent. Archiconnues ou du moins archidiffusées naguère, elles doivent, pour s'effectuer pleinement suivre logiquement l'exécution intégrale des demandes, même si, des miracles tant individuels que sociaux (guérisons, conversions, arrêts de fléaux, d'épidémies, cf. Annexe B1 et B2 etc...) ont déjà, comme prémices, confirmé le bien-fondé du culte envers le Sacré-Cœur.

En bref elles concernent :

- Le Chef de la France, le Roi (Cf. Annexe C1)
- La France en tant que nation (Cf. Annexe C1)
- Les personnes vouées et dévouées au Sacré-Cœur (Cf. Annexe C2)

(Les annexes C1 en mentionnent la liste de l'ex-chapelain de la Basilique de Montmartre, le Père Lémus en 1915. L'annexe C2 reproduit celle autorisée à la publication par l'évêché d'Autun, d'où dépend Paray-le-Monial, en 1919).

- C) LEURS MODALITES.

Quel programme propose le Sacré-Cœur pour que ses désirs deviennent réalités ? Il désigne trois agents d'exécution :

1 °) La Visitation, en la personne de Sainte Marguerite-Marie, reçoit le message en dépôt.

2°) La Compagnie de Jésus, en la personne du Père de la Chaise, le transmettra au roi de France, Louis XIV.

3°) Et le roi de France servira le Sacré-Cœur en ses demandes.

#### **-IV- LA REPONSE DES HOMMES.**

Ce plan a-t-il été suivi ? Malheureusement non. De 1689, année des demandes à 1715, année de la mort du roi, soit pendant 26 ans, Louis XIV ne fit rien. On verra même, en 1771, le Parlement janséniste de Paris, rendre un arrêt par lequel il proscriit le culte du Sacré-Cœur. (Cf. Annexe D1).

##### **- A) L'inaction de Louis XIV.**

Le roi a-t-il su ? Le Père de la Chaise, peu estimé de Madame de Maintenon, savait-il ? Si oui, a-t-il transmis ?

Les historiens sont partagés. Il semble que le roi A SU - la Visitation de Paray l'affirme dans sa tradition orale - mais il l'a su de façon peu officielle, et, s'en remettant à des conseils défavorables (bien des Jésuites dont leur Général Thyrese Gonzalès, s'opposant), il ne fit rien.

Pourtant le Grand Siècle, en cette année 1689, réunissait toutes les opportunités de réussite : la puissance royale, le rayonnement de la France dans le monde étaient à leur apogée ; il n'y avait pas si longtemps que Louis XIII consacrait la France à la Très Sainte Vierge. Mais cette magnificence ne durera pas

Doit-on voir autre chose que des châtiments dans les malheurs qui frapperont :

1 °) La Compagnie de Jésus jusqu'à sa suppression par le Pape, en 1773.

2°) Le roi Louis XIV, dans sa famille et ses revers politiques.

3°) La ROYAUTE, un siècle plus tard, jour pour jour après les instances du Sacré-Cœur, en signant et sa fin et le triomphe de ses ennemis, SIGNIFIANT PAR LA, LA SUPPRESSION DES CONDITIONS NECESSAIRES à l'accomplissement du Message (!!!) ?

Autant d'événements tragiques que le hasard n'explique pas ! (Cf. Annexe D2)

##### **- B) Les essais de réponse :**

Ce qui se réalisa concrètement, s'opéra en dehors du plan voulu de la Providence et, comme à contre-courant, sans ordre logique. Prenons les réalisations et les essais de réalisation dans l'ordre de leur apparition.

1°) La fête du Sacré-Cœur et son office.

Cette quatrième et dernière demande s'établit progressivement, avec maintes difficultés, sans qu'un roi français intervînt. Ce furent des princes, français et étrangers, mais aussi la Reine de France Marie Leczinska, des ordres religieux, dont les Visitandines, des membres de l'Eglise de bien des pays, qui par de multiples démarches et relations, obtinrent petit à petit, des autorisations de fêter le Sacré-Cœur et enfin, après deux siècles, une solennité universelle en 1889 !

Soulignons que, depuis le 25 mai 1917, l'épiscopat français s'engageait, par vœu à perpétuité, à célébrer solennellement dans tous les diocèses de France, la fête du Sacré-Cœur (Cf. Annexe E). Qu'en est-il à l'heure actuelle où cette solennité est reportée "ad libitum" au dimanche suivant, alors qu'elle devrait être nationale et chômée, le vendredi dans l'oc-



tave de la Fête-Dieu, jour assigné par le Sacré-Cœur ?

#### 2°) L'édifice.

Il s'est matérialisé dans la construction de la Basilique de Montmartre, à l'initiative du Cardinal Pie. Objet de la première demande, sa réalisation ne doit rien à un ordre royal, mais à un suffrage parlementaire dans une loi de juillet 1873, dont le ton tout à fait profane est d'une sécheresse administrative affligeante et qui en laisse le financement... à la générosité des catholiques (Cf. Annexe F2). C'est une autorisation de construction d'une église reconnue d'utilité publique, avec moult ménagements de politiciens (Cf. Annexe F2). Enfin l'édifice existe, mais pas sans difficultés. Inauguré en 1891, il ne fut consacré qu'en 1919, 230 ans après la demande du Sacré-Cœur.

#### 3°) Le Sacré-Cœur peint dans les étendards du roi.

L'image du Sacré-Cœur devait remplacer, sur les étendards de Louis XIV, ce soleil païen et orgueilleux qui s'y trouvait peint sous l'influence de l'hérétique Campanella. De toute façon, à la Révolution, tous les étendards royaux disparurent et depuis et de fait, le drapeau tricolore de la République est le drapeau officiel de la France, mais rien n'empêcherait qu'il soit marqué du Sacré-Cœur, en attendant mieux. D'ailleurs, saint Pie X le 16 avril 1909, lors de la béatification de Jehanne d'Arc n'embrassa-t-il pas un drapeau français écussonné du Sacré-Cœur ?

Des tentatives eurent lieu pour imposer le Sacré-Cœur sur le drapeau, surtout au cours de la guerre de 14-18 où, conscients de sa signification (la royauté de Notre-Seigneur sur la France), de nombreux soldats et divisions l'arboraient fièrement. Mais dès juillet 1915, plusieurs arrêtés préfectoraux en interdisent le port et les arrêtés ministériels de juin, juillet et août 1917, signés de Malvy, Painlevé président du Conseil et de Pétain, prohibent tout signe religieux sur les emblèmes de la République. L'annulation de ces décrets, quelques jours plus tard, "n'officialisa pas" pour autant le Sacré-Cœur. (Il faut lire, à propos du drapeau du Sacré-Cœur, la lettre pleine de bon sens et prophétique, de Claire Ferchaud au Père Lémus. (Cf. Annexe G).

La dernière tentative se produisit en 1943, où le Maréchal Pétain, rétractant sa signature de 1917, agréait le Sacré-Cœur sur le drapeau. Il avait accepté et adopté personnellement un fanion du Sacré-Cœur en janvier 1943. La suite des événements mit fin à ce projet. (Cf. Annexe H).

#### 4°) La consécration et les hommages au Sacré-Cœur.

Dans la forme prescrite par Notre-Seigneur, cette consécration n'a jamais été faite. Les actes de consécration et de réparation par lesquels les papes, entre autres, Léon XIII<sup>1</sup> en 1899, Pie XI en 1925, honoraient le Sacré-Cœur, ne suppléent pas l'acte requis du roi de France (Cf. Annexe I). Le vœu de consécration de Louis XVI rédigé dans la prison du Temple, fut bien agréé par le Ciel, selon Madame Royer, mais émanant d'un roi sans pouvoir, aucun effet pratique ne s'ensuivit.

Plus près de nous, le Maréchal Pétain, dans les circonstances citées plus haut, était tout disposé à consacrer la France ; malheureusement les évêques français consultés - fallait-il les consulter ? - ne jugèrent pas opportun un tel acte officiel (Cf. Annexe H). Le Maréchal put dire à propos de la consécration : "...Seul le roi de France est qualifié pour le faire...".

Ces quatre points sont révélateurs de cette lutte terrible de l'Adversaire usant de toute sa

---

<sup>1</sup> Léon XIII considérait sa consécration du genre humain au Sacré-Cœur comme l'acte le plus important de son pontificat.

ruse et de sa puissance pour retarder le plus possible l'avènement du Sacré-Cœur à la royauté, qui doit, pour être stable dans le monde entier, s'établir d'abord en France. Que reste-t-il, en effet de tout l'élan religieux des siècles précédents envers le Sacré-Cœur ? Où sont les belles et grandioses consécration officielles de l'Equateur, de l'Espagne, de la Colombie et de combien d'autres nations ? Tous les pays de tradition catholique ont rejeté de leur constitution la plus légère allusion d'une souveraineté divine et ce n'est pas la constitution européenne qui rétablira l'honneur de Dieu. Quels sont les fruits de la vaillante épopée vendéenne, de celle, combien héroïque des Christeros, etc..., au nom du Sacré-Cœur pourtant ? Comment expliquer que tant de dévotion, de prières, de sacrifices, de martyres soient restés infructueux jusqu'à présent du moins, si ce n'est qu'un obstacle majeur en stérilise, ou plutôt en retarde, la fécondation.

La France de par la vocation que Dieu lui assigne, doit la première répondre complètement et parfaitement aux demandes du Sacré-Cœur, le véritable suzerain de la France (Cf. du Père Ayroles le remarquable ouvrage : "*Jeanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France*"). Sa mission - on ne le répétera jamais assez - est et restera : l'instauration du Règne du Sacré-Cœur, d'abord chez elle, car Il en est le Roi suprême, puis par elle, dans le monde entier, condition *sine qua non*, dont le refus constitue l'obstacle majeur. Voilà pourquoi, l'Ennemi, plus spécialement depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, s'acharne à la détruire, à la dénaturer par des révolutions, des guerres, des lois, par l'enseignement laïque obligatoire, par des *mass média* qui pervertissent l'intelligence, la volonté, la morale, par l'immigration d'infidèles, etc., pour empêcher à tout prix la ruine de l'empire qu'il s'est édifié. Châtiments pour les Français qui s'obstinent à ne rien vouloir comprendre, et cette mission nationale, cet ennemi l'a détournée à son profit pour étendre son règne en exportant cette funeste Révolution dite "française" et ses orgueilleux "droits de l'homme", dans le monde entier.

La clef qui ouvrirait facilement la porte au Sacré-Cœur n'est autre qu'un roi de France de droit divin, c'est-à-dire choisi par Dieu, en effet en France le roi n'est que le vassal du véritable Roi de France qui est le Christ. Le roi n'est que le Lieu-Tenant du Christ et en s'adressant au Fils aîné de son Sacré-Cœur, Louis XIV, ce Dieudonné à la naissance miraculeuse<sup>1</sup>, Notre-Seigneur considère la fonction royale plus que la personne du roi. En effet sans le pays, territoire et peuple, le roi n'existe pas !

De plus en France, le roi ne meurt pas : "le Roi est mort, vive le Roi !" C'est bien au roi de France et à travers lui, à tous ses successeurs que Notre-Seigneur s'adresse, successeurs qu'à toutes les époques Il tient en réserve et dont les ennemis redoutent l'apparition. D'ailleurs Notre-Seigneur n'a-t-Il pas réitéré ses demandes ultérieurement à de saintes âmes confidentes<sup>2</sup> dont certaines furent chargées de toucher les plus hautes autorités ? Peut-on imaginer un instant, que si Dieu pose des demandes, Il s'abstienne d'en donner les moyens de réalisation ? Impossible ! Dans le cas où une autorité en place, autre que le Roi de droit Divin, accepterait effectivement les volontés du Sacré-Cœur, cette acceptation, - conversion en quelque sorte -, n'engendrerait-elle pas un processus qui enclencherait la mise en œuvre du plan divin ? Tout rentrerait dans l'ordre : roi, drapeau, consécration, fête chômée etc., le mode d'action appartenant à la Providence. Il faut rappeler que cette éventualité s'est présentée avec le comte de Chambord, avec le président Poincaré, avec le Maréchal Pétain.

---

<sup>1</sup> Cette naissance avait-elle d'autre but que de rendre Louis XIV très reconnaissant au Sacré-Cœur et en faire son ardent défenseur ?

<sup>2</sup> Citons, entre autres, Marie de Jésus du couvent des oiseaux, Marie Lataste, Madame Royer, Claire Ferchaud, et quoi qu'on en dise, jamais condamnées par l'église. Il y a chez ces personnes le véritable esprit du "Message", bien qu'il faille, par avance, se soumettre à l'autorité ecclésiastique.

Doit-on désespérer de l'avenir en regard de ce lamentable passé ? Non pas. Sainte Marguerite-Marie explique nettement dans la lettre 107 : "Mais Dieu est sur tout, lequel se plaît souvent de se servir des moindres et plus méprisables choses pour l'exécution de ses plus grands desseins, tant pour aveugler et confondre le raisonnement humain, que pour faire voir sa puissance, qui peut tout ce qu'Il lui plaît, quoiqu'Il ne le fasse pas toujours, ne voulant pas violenter le cœur de l'homme, afin que, le laissant en liberté, Il ait plus de moyens de le récompenser ou châtier".

#### -V- LA PROMESSE DU REGNE.

L'évêché d'Autun, pour la promesse du Règne, extrait quatre citations significatives :

- "Ne crains rien, je régnerai malgré mes ennemis et tous ceux qui s'y voudront opposer".
- Elle l'entendait lui répéter ces paroles : "Le ciel et la terre passeront, et non mes paroles, sans effet".
- Il régnera, cet aimable Cœur, malgré Satan ! Ce mot me transporte de joie !"
- Enfin, Il régnera, ce Divin Cœur, malgré ceux qui s'y voudront opposer. Satan demeurera confus avec tous ses adhérents !"

Voici la plus consolante des promesses ! En effet, devant le spectacle du monde contemporain où tout, absolument tout s'oppose aux desseins du Sacré-Cœur, où tout semble humainement perdu, Notre Seigneur nous dit par l'intermédiaire de sainte Marguerite-Marie :

"...et que malgré les oppositions et contradictions que l'on y pouvait former, Il régnerait et se ferait connaître et aimer, même de ceux qui s'y opposeraient..."(L.111)

Et si nous désespérons, à cause de cette longue attente de plus de trois siècles, écoutons plutôt cet autre conseil de la Sainte :

"Ne nous affligeons pas, si nous ne voyons pas sitôt nos désirs accomplis pour la gloire de ce Divin Cœur, lequel n'en permet le retardement que par plaisir qu'Il prend à voir augmenter notre ardeur et empressement pour cela, et aussi afin que **la ferveur de cette Sainte Dévotion dure plus longtemps**, en nous accordant peu à peu les choses que nous souhaitons, quoique pourtant Il me presse continuellement pour le faire connaître et aimer". (lettre 112).

Notre espérance, puisons-la dans cette promesse, promesse que sainte Marguerite-Marie cite une trentaine de fois dans ses écrits<sup>1</sup>, et qui, dit-elle, la rassurait et la confortait dans une confiance inébranlable dans les plus pénibles oppositions à ses demandes. Aussi exhortait-elle à prier le ciel sans relâche pour l'avènement du Règne du Sacré-Cœur. (Cf. lettre 52).

"Ne crains rien, je régnerai malgré mes ennemis et tous ceux qui s'y voudront opposer" (*Autobiographie* 92)

A la lumière des autres citations, cette affirmation du Sacré-Cœur, car c'est Dieu qui parle, est à examiner de plus près. Faisons d'abord un peu d'explication de texte, car ces paroles divines, sainte Marguerite-Marie en pesait toute l'importance puisqu'elle les rap-

---

<sup>1</sup> lettres : 50-87-96-106-108-111-121-132-, liste qui est loin d'être exhaustive.(la numérotation est celle de Mgr. GAUTHEY dans "*Vie et œuvres de Sainte Marguerite-Marie Alacoque*" Tome II, 1920)

porte fidèlement au style direct. La cadence de la phrase, c'est-à-dire des propositions, la simplicité et la précision des termes, l'impératif et le futur, rendent cet oracle si clair, net et concis qu'il n'est plus possible de l'oublier. Et que dire du ton dont Notre-Seigneur usait ? Suave et fort, n'en doutons point, car à la puissance du Verbe Divin qui tranche, dut s'ajouter la douceur de l'amour qui reconforte. Cet oracle, qui ne pouvait que rassurer sainte Marguerite-Marie, comme elle l'affirme et que Notre-Seigneur dans sa pédagogie lui répétait si souvent, est bien fait du même coup pour prévenir les fauteurs et pour enraciner les fidèles, dans la confiance inflexible de Son Règne, afin qu'aux heures les plus sombres, ils s'en souviennent et qu'ils y répondent : "Que Votre Règne arrive" avec une ardeur accrue.

#### A) "JE RÉGNERAI"

Ce futur prouve deux choses :

1 °) D'abord qu'au temps des apparitions, le Seigneur ne régnait pas comme Il l'aurait voulu : certes, Il avait des amis et même de grands amis comme saint Vincent de Paul mort en 1660, saint Louis-Marie Grignon de Montfort (1673-1716), le vénérable Claude de la Colombière confident de sainte Marguerite-Marie et bien des religieuses de la Visitation et des Jésuites selon Notre-Seigneur dans ses colloques avec la Sainte, mais que de mondains, de libertins et d'âmes frivoles, ne serait-ce qu'à la Cour de France.

"Voilà l'état où me réduit mon peuple choisi que j'avais destiné pour apaiser ma justice et il me persécute secrètement. S'il ne s'amende, je les châtierai sévèrement. Je retirerai mes justes et j'immolerai le reste à ma juste colère qui s'embrasera contre eux". (Ecrit sur l'ordre de la mère de Saumaise n° 36).

Que de passages de ces "Ecrits" confirment ces propos. Tous ne peuvent être cités hélas ! lettres n° 29-47-52 ; dans "*Autobiographie*" n° 108 ; dans "*Fragment III* ; etc...)

**ET LA GUILLOTINE A FAIT SON ŒUVRE A LA REVOLUTION !**

2°) Ensuite, que ce règne à venir n'est pas daté ; comme nous l'avons appris plus haut, sainte Marguerite-Marie le voit bien lointain et bien tardif. Mais Dieu, l'Eternel Présent et la Vérité même, ne parle pas pour ne rien dire ("En vérité, en vérité, je vous le dis"). Ce règne total est indubitable et scripturaire ("Donc tu es roi ? - Tu le dis : Je suis roi").

Au temps présent, Il ne règne pas plus et même moins car, après les enthousiasmes et les espérances qui jaillirent du culte du Sacré-Cœur dans les quatre coins du monde, ce règne n'a plus aucune assise sociale et existe si peu dans les cœurs (Cf. les messages de la Très Sainte Vierge, Rue du Bac, la Salette, Lourdes, Fatima...).

#### B) "MALGRÉ MES ENNEMIS ET TOUS CEUX QUI S'Y VOUDRONT OPPOSER".

Notre-Seigneur prend la peine de distinguer ici deux catégories de personnes, les ennemis et les opposants. Certes ils s'opposent tous, mais Notre-Seigneur marque une nette différence parce qu'Il affirme :

"Voilà les blessures que je reçois de mon peuple choisi. Les autres (les ennemis) se contentent de frapper sur mon corps, mais ceux-ci attaquent mon Cœur qui n'a jamais cessé de les aimer. Mais mon amour cédera enfin à ma juste colère pour les châtier..." (*Fragments III*). "...Il se ferait connaître et aimer même de ceux qui s'y opposeraient" (lettre 111)

1 °) Qui sont ces ennemis ? Notre-Seigneur les nomme : Satan, ses suppôts, ses adhérents, en d'autres termes : "les ennemis visibles et invisibles". Ennemis déclarés, ils sont

fonceiement haineux envers Notre-Seigneur, son Eglise et tout ce qui, de près ou de loin rappelle la religion catholique. Il n'est pas difficile de les identifier : tous les impies, sectaires, libertaires de tout poil. Ils "bâtissent" la cité du mal, cité de Satan toujours en guerre contre la cité de Dieu. S'ils frappent fort et certes ils démolissent et tuent, cependant ils ne frappent que son "corps" comme vient de l'affirmer Notre-Seigneur qui ne manque pas de nous avertir par ailleurs : "Ne craignez rien de ceux qui tuent le corps mais ne peuvent tuer l'âme". (Matt. x, 28). S'ils sont au faîte de la puissance, c'est bien parce que les veilleurs de la Foi se sont assoupis, endormis, à l'exemple des trois apôtres au jardin des olives, s'attirant le sévère reproche du Maître "Vous n'avez pu veiller une heure avec moi". Sommeil prophétique dont le Sacré-Cœur demande réparation à sainte Marguerite-Marie, tant l'abandon de ses apôtres - une heure durant - lui causa d'amertume, et qui l'obligea, comme malgré lui, à cette semonce (*Autobiographie* 57).

2°) Et qui sont "ceux qui s'y voudront opposer" ? Ce ne sont pas des ennemis apparemment irréductibles, au contraire, ils acceptent que Dieu soit Dieu. Ils lui offrent leurs hommages, ils sont de l'Eglise, ils se veulent catholiques. Alors pourquoi attaquent-ils son Cœur à Notre Seigneur, ce "Cœur, roi et centre de tous les cœurs" ? Mais mon amour cédera enfin à ma juste colère pour les châtier, CES ORGUEILLEUX ATTACHES A LA TERRE , QUI ME MEPRISENT ET N'AFFECTIONNENT QUE CE QUI M'EST CONTRAIRE, me quittant pour les créatures, fuyant l'humilité pour ne chercher que l'estime d'eux-mêmes, et leur cœur étant vide de charité, il ne leur reste plus que le nom de religieux". (*Fragments* III).

Ceux-ci refusent les exigences de son Amour. - Il veut être aimé comme Il nous a aimés - parce qu'ils rejettent "ses volontés" pour faire la leur : aujourd'hui comme hier, ils ne veulent pas qu'Il règne, si ce n'est dans les sacristies et au Ciel tout de même ! ! Là, ce règne, affaire de "sensibilité", relégué au domaine privé et en un au-delà céleste, les arrange bien ou en tout cas, ne les dérange pas. Et interprétant faussement "Mon royaume n'est pas de ce monde", ils prétendent par des arguments spécieux, qu'un Règne ici-bas est absolument incompatible avec la société irréversiblement sécularisée.

Voilà donc tous les libéraux, clercs qui enseignent et fidèles enseignés ! Ils ne croient plus que la théologie, cette Maîtresse des sciences doit couvrir de son autorité et de ses lumières toutes les activités humaines ; et ils pensent leur religion selon la Philosophie et la Science, ces héritières de Descartes et du siècle des Lumières, ces nouvelles chaires de pseudo-vérités dont le seul principe unificateur - mais évidemment inavoué parce qu'inavouable au commun - est de nier Dieu. Pour eux :

- "C'est Galilée qui a raison..."
- "L'évolution est presque un dogme".
- "A chacun sa vérité".
- "On n'est plus au moyen-âge, ni même au XIX<sup>e</sup> siècle".
- "Il faut vivre avec son temps ! le progrès, la liberté, la tolérance, la dignité humaine..."
- "Les individus sont libres de choisir leur forme de... constitution, de gouvernement etc."
- "Une théocratie à notre époque ? quelle folie !"
- "La royauté, c'est le régime de l'arbitraire, du despotisme."
- "Ce règne n'est pas du tout, mais pas du tout opportun, nous sommes irréversiblement en république".
- "Il faut bien faire quelque chose..."
- "La solution, c'est...Maurras ou...untel..."
- "Le Message doit être interprété en fonction du milieu social, culturel, politique et

religieux de l'époque, et actualisé".

Autant de slogans qui déposent dans les consciences leur germe de rébellion.

"...Cœurs tièdes et lâches qui me déshonorent"<sup>1</sup> dit le Sacré-Cœur, ils s'accommodent de la neutralité, cette tiédeur qui contente tout le monde, ils recherchent l'homme "sauveur", ils "aident la Providence" : par leurs activités politiques (discours, propagande, votes), par toutes sortes de dévouements et générosités qu'ils considèrent comme leur devoir sacré ; ils voudraient en quelque sorte "baptiser la République".

Voilà pour cette catégorie de gens dans l'ensemble. Quant aux clercs du genre, tant il est vrai qu'on n'est plus au moyen-âge, séduits qu'ils sont par les "bons Sa-Maritains" et Cie de la modernité, ils jouent de la philosophie comme ce "diable" de Paganini, du violon, flirtant avec l'aberration voire le mensonge ! Héritiers d'un trop long passé laïciste, de plus en plus vénéneux, ils n'échappent pas à la contagion, à la tentation de toutes ces déviations en "isme" qui ont bousculé scolastique et thomisme, formateurs des esprits justes et droits ! A quel déballage, à quelle débauche de faussetés en effet, ce XX<sup>e</sup> siècle et son rejeton, s'emploient-ils ? Faux principes, fausse Science, fausse Philosophie, l'erreur touche à tout et pourquoi pas à la Théologie<sup>2</sup> ? Et chez qui et par qui ? Mais chez et par des "catholiques" ! Quelle tristesse et pour tous et pour le Sacré-Cœur qui les aime !

En définitive, sans les principes vrais - le plus souvent en contradiction avec le principe de non contradiction - tous, les premiers mais plus encore les seconds sont dangereux : leurs arguments clinquants, leurs raisonnements, à l'aune de la prudence humaine, dévoient, dissolvent ce qui devrait être au contraire redressé et raffermi et détournent de la stricte vérité, donc des desseins de Dieu. Ne seraient-ce pas ces "puissances humaines", là, qu'évoque sainte Marguerite-Marie dans sa lettre 111 à la mère de Saumaise ? :

"...Il faut vous dire que je me suis plainte quelquefois à Lui de ce qu'Il n'emploie pas des personnes d'autorité et de science, qui auraient beaucoup avancé les choses par leur crédit. Il me semble qu'Il m'a fait connaître qu'Il n'a que faire pour cela des puissances humaines, parce que la dévotion et le règne de ce Sacré-Cœur ne s'établiraient que par des sujets pauvres et méprisés, et parmi les contradictions, afin que l'on n'en attribuât rien à la puissance humaine..."

Et pourtant, ils se comportent en honnêtes hommes dans le monde, ils se disent et se croient bons chrétiens, fidèles à l'enseignement de l'Eglise sans se rendre compte qu'ils méritent le reproche de Notre-Seigneur à Saint Pierre : "Passe derrière moi Satan ! Tu me fais obstacle". (Matt. XVI, 23). Ainsi leur conduite, malheureusement pour eux et pour tous, nie le Règne Social du Sacré-Cœur ET LE RETARDE.

A bien considérer l'actuelle situation du monde, on peut se demander jusqu'à quand le catholicisme va subsister dans une société dont toute l'organisation s'acharne à l'étouffer. Et Notre Seigneur d'ajouter : "Quand le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'Il trouve de la Foi sur la terre ?" (Luc XVIII, 8). Oh ! certes cette question renvoie à la fin des temps, mais ici, elle a sa place, car à l'époque de sainte Marguerite-Marie, l'Eglise structurait encore la société ; depuis s'émancipant toujours plus des droits de Dieu et de l'Evangile, l'humanité va s'abîmant et l'Eglise, elle-même, s'écroule sous les coups de boutoir du naturalisme-paganisme. Mais puisque Notre-Seigneur a promis son assistance, il faut qu'il y ait

---

<sup>1</sup> "Je viens dans le cœur que je t'ai donné, afin que par son ardeur, tu ré pares les injures que je reçois de ces cœurs tièdes et lâches qui me déshonorent"

<sup>2</sup> Cf. entre autres les différentes positions concernant le Pape et son infailibilité etc.

des assistés et ce, jusqu'à la fin du monde : "Et voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation du siècle". (Matt. XXVIII, 20). Affirmation qui confond toute espèce de négateurs, y compris ceux de bonne foi, qui n'attendent plus que l'Antéchrist ou situent après lui ce Règne du Sacré-Cœur, contrairement au sens des Ecritures et des prophéties (Cf. le vénérable Holzhauser dans son "Interprétation de l'Apocalypse"). L'obstination de trois siècles de refus et certains signes précurseurs de l'Antéchrist les confortent dans la péremption de la Promesse et pourraient leur donner raison. Mais **Dieu dit et Il fait !** Sainte Marguerite-Marie l'a suffisamment répété : ce Règne social du Sacré-Cœur sera. D'ailleurs ne se présente-t-il pas dans l'avenir plus ou moins proche, comme l'indispensable garant de la restauration de la Foi pour qu'elle perdure jusqu'à la fin ? Actuellement il n'y a aucune hiérarchie structurant l'Eglise et l'Antéchrist n'aurait rien à persécuter que quelques fidèles sans chef(s), ce qui est dérisoire.

## -VI- CONCLUSION.

En 1689, Dieu dans sa miséricorde voulut préserver l'humanité des fléaux et méfaits du protestantisme sous toutes ses formes, en offrant au Roi de France son Sacré-Cœur pour que ce Sacré-Cœur règne sur et dans le monde entier. Mission non accomplie ni par le Roi ni par la France, à part Montmartre ! Depuis trois siècles, la France et le monde récoltent les funestes conséquences de ce refus et les récolteront jusqu'à l'accomplissement total des volontés du Sacré-Cœur.

Que faire pour hâter ce Règne ? Eh ! bien ! comme à Cana "Faites tout ce qu'Il vous dira". N'a-t-il pas dit de pratiquer la dévotion au Sacré-Cœur dans un véritable esprit de réparation et de supplication ? Suivons les conseils de sainte Marguerite-Marie dans une lettre à son frère, le Maire du Bois-Sainte-Marie

"...Ah ! mon cher frère, que rendrons-nous au Seigneur pour les grands biens qu'Il nous fait, car il ne tiendra pas à Lui que vous ne soyez un saint et que notre famille ne soit sainte, mais j'ose dire qu'Il le veut et que de notre part, il ne faut rien épargner pour seconder ses desseins ; c'est pour cela qu'Il nous manifeste la dévotion de son Sacré-Cœur, qui contient des trésors incompréhensibles, qu'Il veut être répandu dans tous les cœurs de bonne volonté, car c'est un dernier effort de l'amour du Seigneur envers les pécheurs pour les attirer à pénitence et leur donner abondamment ses grâces efficaces et sanctifiantes pour opérer leur salut, dont plusieurs (c'est-à-dire beaucoup), par ce moyen, seront retirés de l'abîme de perdition, mais malheur à ceux qui n'en voudront profiter ! Demandons Lui bien que son règne s'établisse dedans tous les cœurs. Contribuons-y de tout notre pouvoir ; n'épargnons pour cela ni les biens ni la vie." (lettre 102).

N'est-ce pas là le "Notre Père" quotidien : "Que Votre règne arrive, que Votre Volonté soit faite sur la terre comme au Ciel", où l'espérance du Ciel ne doit pas offusquer, au sens premier du mot, le règne temporel du Sacré-Cœur dans son lieutenant ? Ce règne social doit réorganiser la société ici-bas et le demander n'est pas un vœu pieux mais une volonté divine ; ce règne, Dieu le veut, mais Il veut aussi que nous le Lui demandions ! Et comment l'obtenir enfin ? Il en a Lui-même donné les exercices :

A°) - L'intronisation du Sacré-Cœur dans les familles, avec le renouvellement anniversaire de cette cérémonie.

B°) - La communion réparatrice des neuf premiers vendredis du mois.

C°) - L'heure sainte, le jeudi soir.

D°) - Les neuf offices du Sacré-Cœur de Jésus.

E°) - La solennité du Sacré-Cœur le vendredi dans l'octave de la fête Dieu et / ou le di-

manche suivant.

Que de prêtres et fidèles y ont cru, à ce Règne social et à son imminence ! Beaucoup ont vu, espéré, dans le développement populaire de la dévotion au Sacré-Cœur le début de l'accomplissement des promesses, mais beaucoup ont oublié qu'il en faut la ratification de l'autorité légitime établie par Dieu : en France, le Roi<sup>1</sup>. Voilà pourquoi rien ne s'accomplit.

Quels obstacles retenaient et retiennent encore la Providence ? O péchés des hommes, des ennemis, mais plus encore des prétendus amis de Notre-Seigneur, "ceux qui s'y opposent "

Lassé de tant d'ingratitude, comme s'en plaint et menace le Sacré-Cœur, Dieu laissera-t-Il l'humanité s'abîmer dans des désastres inéluctables, "qu'elle n'aurait pas volés"? Au XIX<sup>e</sup> (Annexe J1) et dans les débuts du XX<sup>e</sup> siècle, - c'était hier encore ! - Dieu offrit, à cette humanité à l'agonie qui refuse son Sacré-Cœur, le dernier et probablement ULTIME remède (Cf. Annexe J2) : le Cœur Immaculé de Marie. Marie, La MISERICORDE DE DIEU, car ce temps de la Miséricorde que Noël apporta au monde, court encore, mais jusques à quand ? Marie, seule, toute seule, comme si son Fils refusait à présent de l'accompagner, se hâte et réitère ses avertissements, ses exhortations. Elle pleure sur nous et avec nous, Elle aussi implore

Elle propose cette dernière injonction divine : la vraie dévotion à son Cœur Immaculé, telle que l'a définie le Père de Montfort. Dévotion humiliante à l'orgueil humain mais dévotion si naturelle, si suave des fils à leur Mère. Dévotion qui ni ne remplace ni ne supprime celle au Sacré-Cœur mais qui s'y associe pour préparer son Règne. Dévotion INDISPENSABLE car Marie a précédé son Fils et où qu'Il allât, Elle était avec Lui. C'est comme qui dirait la dernière carte de Dieu ! Dieu envoya ce qu'Il a de plus cher : Son Fils ! Son Fils envoie à présent ce qu'Il a de plus cher : Sa Mère.<sup>2</sup>

C'est tout le message de Fatima. C'est tout le plan de Dieu.

A Fatima la Très Sainte Vierge formule, Elle aussi, des demandes :

- La consécration de la Russie à son Cœur Immaculé par le Pape uni aux évêques.
- La communion réparatrice des cinq premiers samedis du mois.
- Et, bien évidemment, la reconnaissance officielle de cette dévotion par l'instauration d'une solennité en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie, étendue au monde entier. (Cf. Annexe K).

En la circonstance, ce n'est plus la France et son Roi qui restent sourds à cet appel mais les Papes depuis Pie XI !!! Et que dire de l'attitude des autorités religieuses de France ? (Annexes L1 et L2). Hélas ! ces refus obstinés de consentir aux demandes du Ciel, à n'en point douter, ont tari la source des grâces providentielles nécessaires aux gouvernements, religieux et civil, quant au choix des hommes et des décisions : il n'est que de voir la triste décadence de la société tout entière, civile et religieuse ; se soustrayant à l'influence di-

---

<sup>1</sup> Toute société est hiérarchisée et chaque autorité, à quelque niveau qu'elle soit, ne traite officiellement qu'avec son supérieur et ses inférieurs immédiats. C'est pour cette raison que Dieu, la source de toute autorité, l'Autorité suprême et absolue, établit ici-bas deux pontifes, les deux glaives, le Pape et le Roi (et particulièrement celui de France), son Vicaire et son Lieutenant, pour traiter avec les hommes. Si les voies officielles sont nécessaires et non négligeables, seule la voie officielle et publique fait autorité et sanctionne définitivement.

<sup>2</sup> Cf. l'encyclique de Pie XII "*Haurietis aquas*" dans sa conclusion, traitant de la dévotion indispensable à Notre Dame.



vine, on passe obligatoirement sous la coupe satanique : " Qui n'est pas avec Moi est contre Moi", et "sans Moi vous ne pouvez rien faire."

Et nous, malgré les prévisibles et inévitables châtements, cataclysmes de toutes sortes que notre monde apostat mérite ?

Dans l'attente confiante et indéfectible que Jésus et Marie rétablissent l'Autorité légitime, à savoir, le Monarque et le Pape, Autorité qui acquiescera à leurs désirs, nous autres fidèles, demandons prions, supplions, implorons, alors nous accomplirons ce qui peut et doit hâter ce jour, prédit par de nombreuses prophéties (Cf. Annexe M), où :

- "...Je régnerai malgré mes ennemis et tous ceux qui s'y voudront opposer".
- "A la fin mon Cœur Immaculé triomphera..."

Cœur Sacré de Jésus que Votre Règne arrive.  
Cœur Immaculé de Marie intercédez pour nous.

Sainte Jehanne d'Arc priez, priez, pour nous et pour la France,  
Sainte Marguerite-Marie priez, priez, pour nous et pour la France,  
soyez remerciées.

Octobre 2006  
En la fête du Christ-Roi.  
PHILETTE

## ANNEXE A

### LE PACTE DE TOLBIAC FRANCE, FILLE AINEE DE L'EGLISE

"Il n'est pas permis à un catholique d'ignorer, de méconnaître ou de taire l'histoire de la France sur le plan surnaturel" (Mgr JOUIN)

Au moment où ses soldats allaient succomber sous le poids des forces ennemies, Clovis, tournant ses regards vers le ciel s'écria :

"Seigneur, Dieu que Clotilde adore, j'implore ta protection. Si tu me donnes la victoire, je croirai en toi et je me ferai baptiser".

Dieu exauça cette supplication. Clovis tint sa promesse. Il fut le premier roi barbare qui se convertit au catholicisme. Trois mille soldats se convertirent avec lui.

\*\*\*

Dans la nuit de Noël 496, à minuit, alors que le Roi, la Reine et leur suite étaient réunis à la cathédrale de Reims, l'évêque saint Remy s'adressant directement au Roi lui dit :

"Apprenez, mon fils, que le royaume de France est prédestiné par Dieu à la défense de l'Eglise Romaine qui est la seule véritable Eglise du Christ.

"Ce royaume sera un jour grand entre tous les royaumes !

"Et il embrassera toutes les limites de l'empire romain !

"Et il soumettra tous les peuples à son sceptre !

"Il durera jusqu'à la fin des temps !

"Il sera victorieux et prospère tant qu'il sera fidèle à la foi romaine !

"Mais il sera rudement châtié toutes les fois qu'il sera infidèle à sa vocation.

"Vers la fin des temps, un descendant des rois de France régnera sur tout l'antique empire romain.

"Il sera le plus grand des Rois de France et le dernier de sa race.

"Après un règne des plus glorieux, il ira à Jérusalem, sur le mont des Oliviers, déposer sa couronne et son sceptre et c'est ainsi que finira le saint empire romain et chrétien".

\*\*\*

Saint Remy a laissé à la France le Testament suivant, qui est en quelque sorte le statut de sa mission :

"Que le présent testament que j'ai écrit pour être gardé respectueusement intact par mes successeurs les évêques de Reims, mes frères, soit aussi défendu, protégé partout envers et contre tous par mes très chers fils les rois de France par moi consacrés au Seigneur à leur baptême, par un don gratuit de Jésus Christ et la grâce du Saint-Esprit.

"Qu'en tout et toujours il garde la perpétuité de sa force et l'inviolabilité de sa durée...

"Mais par égard seulement pour cette race royale, qu'avec tous mes frères et co-évêques de la Germanie, de la Gaule et de la Neustrie, j'ai choisie délibérément pour régner jusqu'à la fin des temps, au sommet de la Majesté royale, pour l'honneur de la sainte Eglise et la défense des humbles,

"Par égard pour cette race que j'ai baptisée, que j'ai reçue dans mes bras ruisselante des eaux du baptême ; cette race que j'ai marquée des sept dons du Saint-Esprit, que j'ai ointe de l'onction des rois, par le Saint-Chrême du même Saint-Esprit ;

J'ai ordonné ce qui suit :

### **1 ° MALEDICTIONS**

"Si un jour cette race royale que j'ai tant de fois consacrée au Seigneur, rendant le mal pour le bien, lui devenait hostile, envahissait les églises, les détruisait, les dévastait,

"Que le coupable soit averti une première fois par tous les évêques réunis du diocèse de Reims.

"Une deuxième fois par les églises réunies de Reims et de Trèves.

"Une troisième fois par le tribunal de trois ou quatre archevêques des Gaules.

"Si à la septième monition il persiste dans son crime, trêve à l'indulgence ! place à la menace !

"S'il est rebelle à tout, qu'il soit séparé du corps de l'Eglise, par la formule même inspirée aux évêques par l'Esprit-Saint : parce qu'il a persécuté l'indigent, le pauvre, au cœur contrit ; parce qu'il ne s'est point souvenu de la miséricorde ; parce qu'il a aimé la malédiction, elle lui arrivera ; et n'a point voulu de la bénédiction, elle s'éloignera.

"Et tout ce que l'Eglise a l'habitude de chanter de Judas le traître et des mauvais évêques, que toutes les églises le chantent de ce roi infidèle.

"Parce que le Seigneur a dit : " Tout ce que vous avez fait au plus petit des miens, c'est à moi que vous l'avez fait, et tout ce que vous ne leur avez pas fait, c'est à moi que vous ne leur avez pas fait.

"Qu'à la malédiction finale on remplace seulement, comme il convient à la personne, le mot épiscopat par le mot royauté.

"Que ses jours soient abrégés et qu'un autre reçoive sa royauté !

"Si les archevêques de Reims, mes successeurs, négligent ce devoir que je leur prescris, qu'ils reçoivent pour eux la malédiction destinée au prince coupable : que leurs jours soient abrégés et qu'un autre occupe leur siège".

### **2 ° BENEDICTIONS**

"Si Notre-Seigneur Jésus-Christ daigne écouter les prières que je répands tous les jours en sa présence, spécialement pour la persévérance de cette race royale, suivant mes recommandations, dans le bon gouvernement de son royaume et le respect de la hiérarchie de la Sainte Eglise de Dieu,

" Qu'aux bénédictions de l'Esprit-Saint déjà répandues sur la tête royale s'ajoute la plénitude des bénédictions divines !

"Que de cette race sortent des rois et des empereurs, qui confirmés dans la vérité et la justice pour le présent et pour l'avenir suivant la volonté du Seigneur pour l'extension de sa sainte Eglise, puissent régner et augmenter tous les jours leur puissance et méritent ainsi de s'asseoir sur le trône de David dans la céleste Jérusalem où ils régneront éternellement avec le Seigneur. Ainsi soit-il".

A chaque règne, la France renouvelait son pacte avec le Ciel pour la cérémonie du Sacre, cérémonie grandiose, émouvante, qui investissait le roi de ses hautes fonctions et en faisait l'Elu de Dieu. C'est le jour du Sacre que le roi prenait officiellement possession de son trône. Les prières du Sacre appelaient toutes les bénédictions divines sur la personne du souverain et sur son royaume. De son côté, le Souverain, la main sur l'Evangile, prenait solennellement l'engagement suivant :

"Je promets, au nom de Jésus-Christ, au peuple chrétien, qui m'est soumis :

"Premièrement de faire conserver en tout temps à l'Eglise de Dieu, la Paix par le peuple chrétien.

"D'empêcher les personnes de tout rang de commettre des rapines et des iniquités de

quelque nature qu'elles soient.

"De faire observer la justice et la miséricorde dans les jugements, afin que Dieu, qui est la source de la clémence et de la miséricorde, daigne la répandre sur moi et sur vous aussi.

"De m'appliquer sincèrement et selon mon pouvoir à expulser de toutes les terres soumises à ma domination les hérétiques nommément condamnés par l'Eglise.

"Je confirme par serment toutes les choses énoncées ci-dessus : Qu'ainsi Dieu et ses saints Evangiles me soient en aide".

Dom Besse commente ainsi cette union consacrée par l'Eglise entre le Roi et son peuple :

"Un lien religieux se formait entre le Roi et son royaume pour s'adjoindre à celui que le droit héréditaire avait déjà formé. Leur union devenait ainsi plus forte et plus féconde. Le Roi appartenait à la France et la France au Roi. Le Roi lui devait le service d'un gouvernement ferme, sage et chrétien. La France lui donnait toute sa fidélité et son dévouement. L'Eglise, en consacrant cette union, lui donnait un nouveau droit au respect public ; ceux qui auraient tenté de le rompre se seraient rendus coupables d'un sacrilège. Le Sacre faisait du prince un homme ecclésiastique ; sa souveraineté apparaissait comme une fonction sainte. Il régnait au nom du Tout-Puissant en vertu d'une délégation officielle"<sup>1</sup>.

Comme pour marquer la fonction en quelque sorte sacerdotale des rois de France, Dieu leur accorda, parmi tant de grâces, une faveur extraordinaire : le pouvoir de guérir miraculeusement la maladie incurable des écrouelles.

Pour accomplir ce miracle, le Roi devait être en état de grâce et avoir reçu la sainte Communion. Il touchait les malades, les embrassait en disant : "Dieu te guérisse, le Roi te touche".

Le fait, écrit le docteur Robert Van der Elst dans la *Revue de Philosophie*, ne s'explique que par une cause transcendante.

"Cette cause, c'est la prédilection marquée par Dieu envers la dynastie des Rois de France. Est-ce parce qu'ils sont Rois ? Non, certes, car les Rois des autres pays ne sont pas favorisés du même prestige. Est-ce parce qu'ils sont saints ? Non, pas davantage, car ils le sont très inégalement et quelques-uns ne le sont pas. Qu'y a-t-il donc en eux qui justifie cette sorte d'alliance entre leur race et Dieu ? Eh ! précisément la vocation de leur règne ! Ils sont Rois pour concourir au règne de Dieu ! Ils sont de la race élue pour cette fonction ; ils reçoivent ce privilège à la façon d'une grâce, sans doute imméritée comme toute grâce, mais motivée par leur devoir sur le sens duquel le peuple est ainsi renseigné"<sup>2</sup>.

Les derniers miracles ont été enregistrés au sacre de Charles X, en 1825.

---

<sup>1</sup> A Saint-Louis-des Français, on lit sur chacun des piliers qui font face à la porte d'entrée : "Quiconque prie pour le Roi de France gagne dix jours d'indulgences accordées par le Pape Innocent IV" (Abbé DELASSUS, *Louis XVI et sa béatification*, p. 17).

<sup>2</sup> *Revue de Philosophie*, novembre-décembre 1925, p. 621.

## ANNEXE B1

En 1720, la peste s'abat sur Marseille et cause des milliers de victimes. Notre-Seigneur fait savoir à Madeleine Rémusat que le remède aux erreurs qui perdent la société et aux maux qui l'accablent est dans la dévotion à son Sacré-Cœur. Il lui renouvelle son vif désir de voir honorer son Cœur par une fête solennelle le vendredi suivant l'octave du Saint-Sacrement et promet de faire cesser le fléau si satisfaction lui est donnée. Le 22 octobre, Mgr de Belsunce, évêque de Marseille, publie une ordonnance instituant la fête du Sacré-Cœur dans son diocèse. Quelques jours plus tard, le 1<sup>er</sup> novembre, il préside une grande procession, pieds nus et la corde au cou et, au milieu des sanglots d'une foule consternée, lit *l'Amende honorable* et consacre la ville et le diocèse au Cœur de Jésus. L'évêque aurait vivement désiré que cette cérémonie revête un caractère entièrement officiel et que la consécration de la ville soit faite par les Pouvoirs publics. Les échevins ne participèrent pas à ces prières publiques et à ces actes d'expiation. Le fléau cessa.

En 1721, la fête du Sacré-Cœur avec messe et office propres était établie dans plusieurs diocèses. La première fête du diocèse d'Autun coïncida avec la bénédiction d'une chapelle du Sacré-Cœur, érigée à Paray, dans l'église extérieure de la Visitation, par la Mère de la Garde, supérieure du monastère. Une grande procession fut organisée avec un bel étendard sur les deux côtés duquel était l'image du Sacré-Cœur et dont quatre cents hommes en armes formaient le cortège triomphal. "On tira trois fois les canons de la ville et 24 boîtes furent déchargées"<sup>1</sup>.

En 1722, les crimes qui avaient suscité la peste de Marseille recommençant, le fléau reparaît. Le 19 mai, Mgr de Belsunce adresse aux échevins une lettre par laquelle il les prévient que leurs soins, leurs peines, leurs travaux deviendront bien inutiles si Dieu lui-même ne daigne les bénir. Leur reprochant leur attitude lors des cérémonies expiatoires de 1720, il les exhorte à un acte de religion capable de toucher la miséricorde divine.

Cette fois, les échevins se rendent à l'invitation de leur évêque. Ils se réunissent et formulent le vœu suivant, inscrit sur les registres de l'Hôtel de Ville, en date du 28 mai 1722 :

"Aujourd'hui, 28 mai 1722, nous... consuls de la ville de Marseille, nous étant assemblés au Conseil de la ville, en présence de M le Marquis de Pilles, notre gouverneur, lecture faite de la lettre que Monseigneur nous a adressée, nous avons résolu, d'un consentement unanime, de faire à Dieu, entre les mains du dit seigneur évêque, un vœu stable et irrévocable par lequel nous nous obligerons, nous et nos successeurs, à perpétuité, d'aller chaque année, le jour de la fête du Sacré-Cœur, assister à la messe dans la chapelle du premier monastère de la Visitation, d'y recevoir le Sacrement de l'Eucharistie et d'y offrir un cierge de quatre livres pour l'expiation des péchés commis dans la ville, lequel cierge brûlera ce jour-là devant le Saint-Sacrement. De plus, nous prions Mgr l'Evêque d'indiquer une procession solennelle de tous les ordres qu'on fera ce jour à perpétuité, à l'heure des vêpres, et à laquelle nous serons obligés de nous trouver.  
"Fait à Marseille les jour et an ci-dessus ".

Le fléau disparut pour ne plus revenir.

Coïncidence frappante : En 1720, la peste ravage Marseille. Des prières publiques sont faites pour la disparition de cette épidémie ; les personnalités officielles ne s'y associent

---

<sup>1</sup> Ch. MARCAULT, *Réalisons le Message du Sacré-Cœur*, p. 52.

pas. Dieu fait cesser le fléau. Mais lorsque les crimes qui l'avaient suscité recommencent, le fléau revient.

En 1914, le fléau de la guerre s'abat sur notre pays. Grand mouvement en faveur du Sacré-Cœur. Opposition de la France officielle. Dieu donne la victoire. Quelques années après, en 1939, ce fléau reparaît, plus terrible, conséquence des fautes commises depuis 1918.

Le Sacré-Cœur a montré, en 1722, en faisant disparaître définitivement la peste, la valeur qu'il attachait à un acte religieux fait avec foi par les représentants de la cité. Considérons-le en présence des malheurs actuels qui, sans l'intervention divine, peuvent durer des années.

## ANNEXE B2

Le Grand Quartier général du maréchal Foch a séjourné au château de Bombon, près de Mormant (Seine-et-Marne) du 2 juin au 17 octobre 1918. C'est là que furent préparés les derniers plans de la bataille de la Marne. Chaque dimanche le maréchal assistait à la messe dans l'humble église d'un petit village, à quelques centaines de mètres du château. On le voyait assez souvent visiter le Saint-Sacrement dans cette église et y communier tous les mois. Le 8 juillet, à son réveil, le curé de Bombon eut l'inspiration d'écrire au général Foch :

"Avant de quitter, bientôt peut-être, ma paroisse, veuillez, je vous prie, agenouillé devant une statue du Sacré-Cœur de Jésus, Roi de France, et avec une profonde humilité et une très grande confiance, Lui consacrer toutes vos armées françaises. Demandez-Lui, avec supplication, une prochaine et décisive victoire, et que la France reste triomphante - autant et surtout par ses traités que par ses glorieux succès".

"Votre offrande sera bientôt récompensée".

La lettre fut remise ce même jour au Général même. Le lendemain, plusieurs personnes le virent entrer à l'Eglise en compagnie de deux officiers. Et le 16 juillet, vers 2 heures après-midi, il vint faire au curé une courte visite. A peine entré au salon, lui prenant la main avec vivacité, il dit :

"Monsieur le curé, je viens vous remercier, j'ai fait tout ce que vous m'avez demandé et même plus".

Le 18 juillet fut livrée notre offensive et elle fut pleinement victorieuse.

Le chancelier de l'Allemagne, le trop fameux Hertling, a écrit le 15 juillet :

"Nous nous attendions à des événements graves à Paris, pour la fin du mois de juillet. C'était le 15 juillet. Le 18, même les plus optimistes parmi nous, ont compris que tout était perdu. L'histoire du monde s'est jouée en trois jours".

A son entrée dans la cathédrale de Strasbourg, le Maréchal dit en présence de la foule assemblée au chanoine Schneckelé qui venait de le haranguer au nom du chapitre :

"Oui, nous avons la victoire ; et cette victoire, ainsi que vous l'avez dit, Monsieur le Chanoine, nous la devons à Dieu ; et c'est pour le remercier que je suis venu ici".

## ANNEXE C1

I. Le Sacré-Cœur promet donc au chef de la France :

- 1° Une protection personnelle ;
- 2° La défense de sa personne contre tous ses ennemis visibles et invisibles ;
- 3° L'assurance de son salut ;
- 4° Des trésors de grâce et de sanctification ;
- 5° Un règne éternel d'honneur et de gloire ;
- 6° Une grande gloire dans le ciel ;
- 7° Le triomphe sur ses ennemis ;
- 8° Le pouvoir d'abattre à ses pieds les têtes orgueilleuses et superbes (des grands) ;
- 9° Le triomphe sur tous les ennemis de la sainte Eglise ;
- 10° D'abondantes bénédictions dans toutes ses entreprises
- 11° Un heureux succès de ses armes ;
- 12° De grandes victoires.

II. Le Sacré-Cœur promet à la France :

- 13° L'amitié du Sacré-Cœur et ses éternelles bénédictions ;
- 14° Un grand protecteur pour la patrie ;
- 15° Le remède sûr contre le fiel et la sévérité de la juste colère de Dieu, provoquée par tous les crimes de la patrie ;
- 16° Une source abondante et inépuisable de miséricorde et de grâces pour la France ;
- 17° Le soutien de la foi en France ;
- 18° Le rétablissement de la paix chez nous par le triomphe sur nos ennemis.

Il est inutile de commenter ces promesses.

Il faut ajouter ici les promesses renouvelées dans les révélations à la mère Marie de Jésus, en 1822 et 1823.

"Le divin Sauveur, écrivait le P. Ronsin, promettait pour le Roi, la famille royale, et la France entière, les plus abondantes bénédictions."

D'après ce même témoignage, Notre Seigneur a dit : "Je prépare à la France un déluge de grâces, lorsqu'elle sera consacrée à mon divin Cœur."

"Je prépare toutes choses ; la France sera consacrée à mon divin Cœur ; et toute la terre se ressentira des bénédictions que je répandrai sur elle."

"La foi et la religion reflouriront en France, par la dévotion à mon divin Cœur".



## ANNEXE C2

### PROMESSES DE N.-S. J.-C. A SAINTE MARGUERITE-MARIE EN FAVEUR DES PERSONNES DÉVOUÉES À SON SACRÉ-CŒUR

1° Pour ceux qui travaillent au salut des âmes.

"Mon divin Sauveur m'a fait entendre que ceux qui travaillent au salut des âmes auront l'art de toucher les cœurs les plus endurcis et travailleront avec un succès merveilleux, s'ils sont pénétrés eux-mêmes d'une tendre dévotion à son divin Cœur".

2° Pour les Communautés.

"Il m'a promis... qu'il répandra la suave onction de son ardente charité sur toutes les Communautés qui l'honoreront et se mettront sous sa spéciale protection ; qu'il en détournera tous les coups de la divine justice pour les remettre en grâce lorsqu'elles en seront déchues".

3° Pour les personnes séculières.

"Pour les personnes séculières, elles trouveront par le moyen de cette aimable dévotion tous les secours nécessaires à leur état ; c'est-à-dire la paix dans leur famille, le soulagement dans leur travaux, les bénédictions du ciel dans toutes leurs entreprises, la consolation dans leurs misères, et c'est proprement dans ce Sacré-Cœur qu'elles trouveront un lieu de refuge pendant toute leur vie et principalement à l'heure de leur mort".

4° Pour les maisons où l'image du Sacré-Cœur sera exposé et honorée.

"M'assurant qu'il prenait un plaisir singulier d'être honoré sous la figure de ce Cœur de chair, dont il voulait que l'image fût exposée en public, afin ajouta-t-il de toucher par cet objet le cœur insensible des hommes ; me promettant qu'il répandrait avec abondance dans le cœur de tous ceux qui l'honoreraient tous les dons dont il est plein ; et que, partout où cette image serait exposée pour y être singulièrement honorée elle y attirerait toutes sortes de bénédictions".

5° Promesse de grâces en faveur de ceux qui se dévoueront pour Lui.

"Je me sens comme tout abîmée dans ce divin Cœur, si je ne me trompe<sup>1</sup>, j'y suis comme dans un abîme sans fond où il me découvre des trésors d'amour et de grâces pour les personnes qui se consacreront et sacrifieront à lui rendre et procurer tout l'honneur et l'amour et la gloire qui sera à leur pouvoir".

6° Promesse de salut pour tous ceux qui lui auront été dévoués et consacrés.

"Il m'a confirmé que le plaisir qu'il prend d'être aimé, connu et honoré des créatures est si grand que, si je ne me trompe, il m'a promis que tous ceux qui lui seront dévoués et consacrés ne périront jamais".

7° Promesse de bonne mort pour ceux qui communieront neuf premiers vendredis du mois de suite.

"Un jour de vendredi, pendant la sainte communion, il dit ces paroles à son indigne esclave, si elle ne se trompe : "Je te promets, dans l'excessive miséricorde de mon cœur, que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront neuf premiers

---

<sup>1</sup> Cette manière de parler habituelle à la Sainte n'indique pas, un doute dans son esprit, mais est le fait de son humilité.

vendredi des mois, de suite, la grâce de la pénitence finale, ne mourant point dans ma disgrâce et sans recevoir leurs sacrements,(mon divin Cœur) se rendant leur asile assuré en ce dernier moment."

8° Promesse de règne du Sacré-Cœur.

" Ne crains rien, je régnerai malgré mes ennemis et tous ceux qui s'y voudront opposer."

Elle l'entendait lui répéter ces paroles : "Le ciel et la terre passeront, et non mes paroles sans effet".

"Il régnera, cet aimable Cœur, malgré Satan ! Ce mot me transporte de joie !"

"Enfin, Il régnera, ce divin Cœur malgré ceux qui s'y voudront opposer. Satan demeurera confus avec tous ses adhérents !"

Nota. - La plupart du temps, dans les feuilles de propagande et sur les images de piété, on reproduit d'une manière inexacte à l'aide de formules abrégées et plus ou moins équivalentes, les promesses de Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie. Les textes donnés ci-dessus ont été collationnés avec le plus grand soin à Paray-le-Monial et l'autorité diocésaine garantit leur authenticité, le permis d'imprimer ayant été donné le 25 mars 1919 par Monseigneur l'évêque d'Autun, Chalon et Mâcon.

## ANNEXE D1

### LA CONDAMNATION DU PARLEMENT DE PARIS

Le 11 juin 1771, le parlement de Paris rend un arrêt par lequel il proscrit le culte du Sacré-Cœur. Un ange, armé d'un fouet et portant sur son bouclier le premier mot de la bulle *Unigenitus*, lancée en 1713 contre les jansénistes, par le pape Clément XI, apparaît et disperse l'assemblée.

Vitrail de Claudius Lavergne, dans la collégiale de Saint-Quentin. Dessin communiqué par M. Noël Lavergne.

## ANNEXE D2

"Mais comme Dieu a choisi le Révérend Père de la Chaise pour l'exécution de ce dessein, par le pouvoir qu'il lui a donné sur le cœur de notre grand roi, ce sera donc à lui de faire réussir la chose..."<sup>1</sup>

Et le Sacré-Cœur ajoutait que l'ordre des jésuites ayant été spécialement choisi pour répandre la dévotion envers Lui et transmettre au Roi ses grands desseins, recevrait en retour grâces et bénédictions s'il s'acquittait de cette charge, laissant entendre que dans le cas contraire, il en serait châtié.

### LE REFUS ET LE CHÂTIMENT EXEMPLAIRE

LA COMPAGNIE DISSOUTE. Eh bien ! la prophétie se réalisa à la lettre, et de saisissante façon. Il est presque sûr que le P. de la Chaise refusa de transmettre au Roi le message du Sacré-Cœur. Ou en tout cas, il ne l'encouragea pas à s'y conformer. Terrible châtiement : la ruine de cet ordre le plus florissant, le plus puissant à l'époque, s'est ensuivie en à peine un siècle. Supprimée au Portugal en 1759, en France en 1764, en Espagne trois plus tard, la Compagnie de Jésus était finalement dissoute par le Pape lui-même en 1773. Et saint Alphonse de Liguori pouvait dire à son sujet : "Que faire ? Sinon adorer en silence les jugements de Dieu et nous tenir tranquilles..."<sup>2</sup>

LE ROI DETRÔNE. Quant au roi Louis XIV, qui connut par une autre voie que celle des jésuites les volontés du Sacré-Cœur, cette date de 1689 marque le tournant de son règne. Malgré tout son génie, les labeurs incessants de sa vertueuse vieillesse, malgré sa patience héroïque face aux pires revers, il ne parvint pas à écraser de manière décisive "les têtes orgueilleuses et superbes" de ses ennemis, qui étaient ceux de la France, comme aussi les plus perfides adversaires de l'Eglise romaine : la Hollande calvaniste, demeurée invaincue ; l'Angleterre de Guillaume d'Orange, puis de la maçonnique dynastie hanovrienne, jalouse de la gloire et de la prépondérance françaises ; la Prusse protestante enfin, cette nation de proie qui, à partir de 1701, ne cesserait plus de monter, pour le malheur de l'Europe.

Le grand Roi mourut pieusement en 1715, mais isolé et déjà impuissant à conjurer les catastrophes qui s'annonçaient. Son royaume, privé du surcroît de grâces extraordinaires et de l'aide miraculeuse du Sacré-Cœur, était gravement menacé au-dehors et miné du-dedans par la légèreté des esprits, les erreurs funestes, les lâchetés et les trahisons qui entraîneront bientôt sa perte.

Durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, séduits, subventionnés par la Contre-Eglise protestante et maçonnique, nos stupides, nos misérables "philosophes" et encyclopédistes, par leur haine satanique contre Dieu, son Christ et son Eglise, par leur acharnement contre la France et son Roi, vont préparer le grand ébranlement de la Révolution française.

Et, le 17 juin 1789, un siècle jour pour jour après cette fête du Sacré-Cœur où Sainte Marguerite-Marie, "suivant le mouvement qui lui en était donné au même instant", avait rédigé pour le Roi les grands desseins du Ciel, le tiers état insurgé se proclamait Assem-

---

<sup>1</sup> Lettre 107, à la Mère de Saumaise, *ibid.*, p. 456-457.

<sup>2</sup> Père Th. Rey-Mermet, *"Le Saint du siècle des Lumières"*, p.573. Nouvelle Cité, 1982.

blée constituante, renversant ainsi, dès ce moment, la monarchie pleinement légitime, parce que de droit divin. Le 21 janvier 1793, la France, ingrate et rebelle à son Dieu, osait décapiter son Roi très Chrétien.

Certes, et nous y reviendrons plus tard, la maison de France, par la reine Marie Leczinska, par son fils le Grand Dauphin, et surtout par Madame Elisabeth, et aussi par Louis XVI, mais déjà prisonnier et privé de l'exercice de sa souveraineté, a commencé à réaliser les volontés du Sacré-Cœur.

Mais en attendant, c'est la considération du châtimeut divin qui doit retenir notre attention. Comme celle de Paray-le-Monial en 1689, la révélation d'août 1931 à sœur Lucie, est une clef pour l'interprétation de notre histoire. La prophétie est terrible : Par leur indocilité à la voix du Ciel, les Souverains Pontifes aujourd'hui, comme il y a deux siècles les Rois pour la France, attireront "le malheur" sur eux-mêmes, comme sur l'Eglise et la Chrétienté, assaillies de toutes parts par les forces de l'Adversaire déchaîné.

Avant d'évoquer les terribles conséquences de la non-consécration de la Russie, une question s'impose à nous tout d'abord : Pourquoi cette consécration, en elle-même si facile, ne s'est-elle pas faite ?

## ANNEXE E

En 1917, tous les Evêques de France firent le vœu "de faire célébrer à perpétuité, dans toutes les églises et chapelles de leurs diocèses, la fête du Sacré-Cœur de Jésus au jour qu'Il a Lui-même indiqué".

Voici la formule de ce vœu :

Afin de répondre complètement à la demande formulée par Notre-Seigneur à Paray-le-Monial en ces termes :

"Que le premier vendredi après l'Octave du Saint-Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer mon cœur, en communiant ce jour-là et en lui faisant réparation d'honneur, par une amende honorable pour réparer les indignités qu'Il a reçues pendant le temps qu'Il a été exposé sur les autels".

Afin d'obtenir la prompte victoire de nos armes et la régénération chrétienne de notre patrie,

Nous, Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, nous nous engageons, par vœu, en notre nom et au nom de nos successeurs, à faire célébrer solennellement chaque année, à perpétuité, dans toutes les églises et chapelles de nos diocèses, la Fête du Sacré-Cœur de Jésus, au jour qu'Il a lui-même indiqué, c'est-à-dire le vendredi après l'Octave du Saint-Sacrement.

Le programme de cette fête comprendra pour les églises cathédrales une grand'messe qui pourra être la Messe de Communion ; le soir, une cérémonie avec sermon, procession pendant laquelle on chantera les litanies du Sacré-Cœur de Jésus, Amende Honorable, Consécration au Sacré-Cœur, Salut du Saint-Sacrement ; - pour les églises paroissiales et les chapelles, le matin une Messe de communion, aussi solennelle que possible ; le soir une cérémonie avec allocution, procession pendant laquelle on chantera les litanies du Sacré-Cœur de Jésus, Amende Honorable, Consécration au Sacré-Cœur et Salut.

Ce vœu collectif de l'Episcopat français sera lu dans toutes les églises et chapelles de nos diocèses, et on renouvellera chaque année cette lecture à l'approche de la fête.

Il faut que tous les catholiques de France participent à la réalisation du vœu collectif de l'épiscopat français.

Dans ce but, et pour répondre aux désirs exprimés par Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie, tous les fidèles doivent, le jour de la fête du Sacré-Cœur : se confesser avec sincérité, repentir et ferme propos, communier avec une grande ferveur, en esprit de réparation, et réciter le soir, au salut (ou, s'ils ne peuvent y assister, isolément devant le Saint-Sacrement exposé), une Amende Honorable et une Consécration au Cœur de Jésus<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Une des plus belles formules de Consécration au Sacré-Cœur est celle composée par sainte Marguerite-Marie. Tous les chrétiens devraient la réciter souvent, surtout après leurs communions ; mais le jour de la fête du Sacré-Cœur, pour se conformer au décret de Pie X, il faut réciter la prière composée par Léon XIII.

## ANNEXE F1

Le 18 janvier 1872, Son Eminence le Cardinal Guibert, après avoir approuvé le projet de construction de la basilique de Montmartre, prononçait le vœu national.

Le 24 juillet 1873, l'Assemblée Nationale, qui formait alors le gouvernement de la France, votait, par 382 voix contre 138, la loi suivante :

"Est déclarée d'utilité publique la construction d'une église sur la colline de Montmartre, conformément à la demande qui en a été faite par l'archevêque de Paris.

"Cette église, qui sera construite exclusivement avec des fonds provenant de souscriptions, sera à perpétuité affectée à l'exercice catholique".

Après 184 ans, l'une des trois demandes du Message était officiellement réalisée. La France, malgré son épuisement et ses désastres, trouva les millions nécessaires pour la basilique du Sacré-Cœur. Le 16 juin 1875 eut lieu la cérémonie de la pose de la première pierre, en présence du nonce du Pape, de quelques archevêques et évêques, de plusieurs princes de la famille royale de France, de nombreux députés, de personnalités religieuses, civiles, militaires, de plusieurs milliers de pèlerins. L'année suivante, les grands pèlerinages nationaux commencèrent.

Le 29 juin 1890, le drapeau tricolore, avec l'image du Sacré-Cœur, était porté à la basilique de Montmartre, par une délégation du Syndicat des Employés de Commerce et de l'Industrie.

## ANNEXE F2

"En 1873, lors d'un pèlerinage à Paray-le Monial, conduit par plus de 100 députés, 30.000 personnes réclament la consécration de la France au Sacré-Cœur. Des catholiques se mettent à rêver d'une triple restauration : celle de la monarchie, celle du Pape à la tête de ses Etats, celle de la Foi dans le pays. Ils chantent à pleine voix : "Sauvez Rome et la France au nom du Sacré-Cœur". Religion et politique sont intimement mêlées !

"Mais l'archevêque de Paris, Mgr. Guibert, ne veut pas que la construction de la basilique de Montmartre apparaisse comme une revanche contre les atrocités anticléricales commises pendant la Commune. Souhaitant éviter l'allusion à la restauration des Etats pontificaux, il préfère que l'on chante : "Sauvez, sauvez la France, au nom du Sacré-Cœur". Et bon nombre de chrétiens envoient leur souscription pour la construction de la Basilique sans souhaiter pour autant le retour à la monarchie. Ils veulent seulement que le Sacré-Cœur règne à nouveau sur Paris et sur la France".

(Extrait de "*Thérèse et Lisieux*" texte de Pierre Descouvemont. Editions du Cerf-juillet 1991, p.10)

Voici une attitude bien frileuse comparée à celle d'un Mgr Pie le contemporain de Mgr. Guibert !

"Le monde, disait Mgr Pie, pardonnerait à Dieu son existence pourvu qu'Il veuille bien laisser son œuvre se passer de Lui ; et ce monde ce n'est pas seulement le monde impie, mais un certain monde politique chrétien. Pour nous, appliquons-nous à mieux sentir, à mieux accentuer que jamais, les trois premières demandes du Pater. Et, tant que le monde présent durera, ne prenons point notre parti de confiner le règne de Dieu au Ciel ou même à l'intérieur des âmes : "*Sicut in caelo et in terra*". Le détronement de Dieu est un crime ; ne nous y résignons jamais".



## ANNEXE G

### CLAIRE FERCHAUD ET LE PERE LEMIUS.

En 1930, le Père Lémius, O. M. I., qui a fini de construire la Basilique Nationale du Vœu à Montmartre, faisait part à Claire Ferchaud de ses objections. Elles peuvent se résumer ainsi : Pour obtenir la victoire de la France, vous réclamez le Sacré-Cœur sur le drapeau. Or, la France a obtenu la victoire sans le Sacré-Cœur ; donc votre message ne venait pas du Ciel !

Voici la réponse de Claire :

*Per Crucem ad Gloriam.*

Loublande, le 26 octobre 1930, Fête du Christ-Roi

Très Vénéré Père,

Je vous remercie de me permettre de répondre à certaines objections concernant le cher drapeau du Sacré-Cœur de Jésus.

Malgré le tombeau où je suis enfermée, de par la Très Sainte Volonté de Dieu, qui permet tant de peines, de souffrances, mon cœur n'a cessé de battre comme au premier jour pour la cause si chère ... dont le salut de la France aimée dépend.

Depuis de longues années je souffre dans ce but devant mon Dieu, loin des hommes qui m'ont rejetée, mais pour lesquels j'éprouve tant de pitié et de pardon.

Me permettre de parler de la France, Bon Père, c'est presque redonner la vie à un être dont la vie s'éteint parce qu'on lui enlève tout moyen d'existence.

On ne saura qu'au Ciel le martyr incessant que j'endure dans ce tombeau où la Sainte Obéissance m'oblige à demeurer vivante, de ne pouvoir voler au secours de ma France bien-aimée, quand je la sens mourir de partout.

Il semble que Dieu ne m'a donné la vie que pour elle, et cette vie, on me la retire chaque jour un peu plus par cet anéantissement forcé de tout ce que je sais être les desseins du Divin Cœur de Jésus sur notre cher pays.

J'embrasse cette obéissance crucifiée, comme Jésus embrassait sa croix, puisse-t-elle être, ma croix, par la miséricorde de mon Dieu, rédemptrice sur le Calvaire de la France, comme jadis la croix de Jésus, sur le Calvaire du Golgotha...

Me plaçant devant mon Dieu, je mets ma pensée dans Sa Pensée, afin que les lignes qui vont suivre ne soient que l'expression de sa Très Sainte Volonté sur notre France aimée.

On dit donc : La victoire de nos armées a eu lieu sans le drapeau du Sacré-Cœur.

De fait, nous avons eu une victoire. Notre-Seigneur, en demandant que son Cœur soit peint sur le Drapeau, assurait la victoire sur tous les ennemis de la France, tant à l'intérieur que de l'extérieur.

Or, sans le Drapeau du Sacré-Cœur permis officiellement, nous avons eu une victoire ; il y a là, semble-t-il, une contradiction mais qui tombera, je l'espère, par l'explication de ce qui suit :

Je n'ai jamais considéré la paix de 1918 comme une guerre finie, mais comme une trêve, d'une durée plus ou moins longue, donnée par Dieu en réponse :

1 - A l'obéissance à Dieu du très Vénéré Monseigneur Humbrecht, qui permit à Noël 1917 le groupement des humbles expiatrices que Notre-Seigneur demandait à Loublande même, pour le salut de la France... Ces humbles expiatrices étaient acceptées, de la Miséricorde divine, comme une rançon pour notre pays malheureux et comme une commutation du Drapeau que la France refusait par ses chefs.

Si ces vierges-expiatrices n'étaient pas le "Drapeau Sacré", elles devaient, comme elles le doivent encore aujourd'hui, acheter ce Drapeau glorieux par le sang de la plus pure immolation.

2 - Cette trêve a été obtenue encore par le sacrifice héroïque de tant de nos pieux soldats... par ceux-là encore qui ont arboré avec foi leur cher petit fanion du Sacré-Cœur.

3 - Et enfin, Dieu patient et juste à la fois, a voulu récompenser les bons par un repos momentané et punir les hommes rebelles à son divin Appel... afin que ces hommes, allant au bout de leurs forces humaines, ils puissent enfin de gré ou de force, constater le néant de leurs efforts et reconnaître qu'il n'y a qu'un Seul Etre Puissant : Dieu.

Les hommes peuvent-ils parler de victoire, quand il existe encore mille discussions sur les fruits de cette victoire ?...

Si la guerre des armes est arrêtée, les querelles n'ont cessé d'exister et c'est une lutte qui se continue sous une autre forme, depuis 1918.

La paix prononcée par les hommes n'est qu'un fil qui suspend l'humanité au-dessus d'un abîme... d'un instant à l'autre Dieu peut le rompre et l'humanité tombe dans le plus effroyable des chaos...

Non, la guerre n'est pas finie et tant que la France ne se sera pas rendue à l'Appel du Sacré-Cœur, il n'y aura jamais de paix véritable pour elle.

Je pleure surtout sur l'Episcopat Français, qui, le premier, devait répondre à cet appel si bon du Sacré-Cœur : "Je suis là"...

Je ne puis retenir un frisson d'épouvante sur les responsabilités de cet Episcopat, sourd à la voix de Dieu... par égard à un petit nombre d'hommes, la plupart athées, agents de liaison de cette maçonnerie qui tue notre France chrétienne. Que de maux, de douleurs on aurait évités, si la France avait voulu entendre, en 1917, le "passage" de la divine Miséricorde ! Jésus alors ne venait pas pour frapper, mais pour sauver... Et que demandait Jésus pour prix de son grand amour pour la France ?... simplement son Cœur sur notre Drapeau ! Et dans cette demande divine et dans l'obéissance de la France, tout un plan s'élabore, puis se déroule dans notre cher pays...

Oh ! pourquoi s'être montré si rebelle et si incrédule envers cette Miséricorde Sacrée, alors que sur un simple geste de la France, elle allait nous sauver. Cette Miséricorde offerte, n'était-elle pas la continuation de son passé ? ...demande-t-Il davantage à la Samaritaine que Jésus se propose de convertir ? ..."Donne-moi à boire", dit Jésus ...La Samaritaine obéit et la Samaritaine est sauvée...

La parole du Christ que Saul a entendue, sur le chemin de Damas, a suffi pour faire d'un persécuteur un saint.

Une invocation de Clovis, sur le champ de bataille, au Dieu de Clotilde, suffit pour donner la foi à notre premier Roi et rendre la France chrétienne, fille aînée de la Sainte Eglise... comme il suffit à nos vaillants Missionnaires de planter la croix sur le sol infidèle

pour faire lever une légion de chrétiens.

Que d'exemples de ce genre je pourrais évoquer pour démontrer que Dieu, dans sa bonté, n'attend souvent qu'un pas vers Lui... qu'un seul geste... qu'une seule action de Foi, pour combler d'une infinité de faveurs un pays, quand ce pays est la douce France, que le Sacré-Cœur a tant aimée.

Puis, peut-on comparer notre pauvre victoire à celle éclatante du miracle d'amour du Cœur de notre Dieu, qui nous était réservée, si la France avait obéi...

Il est bon de s'arrêter un instant et de constater les faits réels de merveilleuses protections dues au cher petit fanion du Sacré-Cœur, porté avec foi par un bon nombre de nos soldats, pour s'imaginer ce qu'aurait été la victoire avec le Drapeau officiel du Sacré-Cœur.

Que de vies épargnées par le Drapeau du Sacré-Cœur qui, donnant la victoire aussi prompte qu'éclatante, chassait à tout jamais de nos frontières les intrigues étrangères... Notre France, délivrée du joug étranger, revivait dès lors une ère de paix que les siècles n'ont pas connue...

Le Drapeau du Sacré-Cœur, comme la Croix du Sauveur, est une arme terrible contre l'enfer, c'est pourquoi la victoire promise par cet emblème est aussi et surtout cette victoire sur les ennemis de nos âmes...

Par le Drapeau du Sacré-Cœur, la maçonnerie est détruite jusque dans sa racine... Dégagee de cette entrave, la France renaissait grande, puissante, glorieuse... Le régime de la république disparaissait du fait de la destruction de la maçonnerie de magnifiques conversions s'opéraient ; le drapeau aux trois couleurs, purifié par l'Image Sacrée du Divin Cœur de Jésus, recouvrait sa blanche parure fleurdelysée...

La France à genoux, par des prières et des pénitences publiques faisait réparation du passée, à la stupéfaction du monde entier, notamment des Juifs... saisis de ce "miracle".

Le Divin Cœur redonnait à la France son Trône et sa Couronne, par l'Elu de son choix, et la France redevenait un royaume de paix et de prospérité, de vraie paix, parce qu'établie par le Divin Cœur Lui-même.

Les promesses de cette victoire si solennelle, offerte à la France en 1917, ont toujours eu, comme condition, l'apposition du Sacré-Cœur de Jésus sur le Drapeau Français...

Tandis que les Français ont tout refusé au Cœur de Jésus... et l'on s'est étonné de la durée de la guerre... et l'on s'étonnerait d'un nouveau fléau...

Il y a eu le temps pour la Miséricorde et cette miséricorde, on ne l'a pas comprise... le temps de la justice viendra, mais trop tard pour beaucoup ; ils n'auront même pas le temps de se ressaisir...

Heureuses, alors, les âmes qui seront marquées au "Sang de l'Agneau", c'est-à-dire celles qui auront "entendu" et "profité" des avertissements du Divin Cœur et les auront mis dans la pratique de leur vie chrétienne, celles qui auront travaillé à l'extension du Règne du Sacré-Cœur...

Ces grands maux, que l'on pourra comparer à la destruction des hommes après le déluge... je voudrais les épargner à la terre... Mais que puis-je obtenir ? ? ? qu'une prolongation de la divine Patience de Dieu, car je sens que cet Amour divin méprisé a besoin d'être vengé.

Si au Calvaire, dans l'agonie suprême du Christ, l'amour et la justice se sont embrassés, la justice cependant n'a cessé d'être au service de l'amour, pour venger à temps l'honneur de cet amour méprisé.

Si Jésus châtie la France, c'est qu'Il l'aime encore et la prédestine à de grandes choses...

Il la sauvera. N'a-t-il pas dit un jour : "Si les hommes, par leur injustice et leur malice,

essayaient d'effacer le nom de la France de la carte du monde, je l'y écrivais à nouveau et, cette fois, en lettres d'or..."

Et maintenant, je remercie Jésus de m'avoir permis de jeter ce cri d'alarme à la terre... puisse-t-il être entendu un jour...

Et me refermant dans le "silence", dans ce silence de Jésus agonisant sur la croix, où je fais ma demeure, pressant contre mon cœur les Cinq Plaies de mon Crucifix, je lui demande, malgré ma grande indignité et mes misères, de me faire à sa sanglante Image, le "petit crucifix" de la France.

Daignez m'assister de vos prières, mon Vénéré Père, et agréer de votre humble enfant son profond et filial respect.

*Marie-Claire de Jésus crucifié.*

## ANNEXE H

Dans l'épouvantable tourmente de 1940-44, le Message du Sacré-Cœur à la France n'a pas été perdu de vue.

Le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat français, lui a porté un grand et sincère attachement. Son acceptation du fanion du Sacré-Cœur et son désir de consacrer la France au Sacré-Cœur constituent deux événements d'un caractère historique qui ne doivent pas être ignorés et dont la relation met à jour le présent ouvrage.

### **LE MARECHAL PETAIN ACCEPTE EN AUDIENCE PUBLIQUE UN FANION DU SACRE-CŒUR.**

En 1942 sous l'impulsion de M. l'abbé Paul Merme, directeur de l'Œuvre de Jésus Ouvrier à Carcassonne, une souscription est ouverte pour offrir un fanion du Sacré-Cœur au Maréchal Pétain.

Le Dimanche 10 janvier 1943, le fanion, d'une grande réalisation chrétienne et artistique symbolisant la royauté du Christ et la vocation de la France, est porté à la cathédrale, exposé devant l'autel pendant la grand'messe solennelle et béni par Son Exc. Mgr. Pays évêque de Carcassonne. M. l'abbé Merme prononce une vibrante et prenante allocution.

\*\*\*

Le 28 Janvier 1943, une délégation de catholiques audois conduite par M. L'abbé Merme, est reçue en audience publique par le Maréchal Pétain, à Vichy.

Dans une émouvante adresse, l'abbé Menue présente le drapeau au Chef de l'Etat qui en saisit aussitôt la haute signification.

- "Monsieur l'abbé, dit le Maréchal, je suis très heureux et vraiment touché de votre démarche. J'ai toujours admis ces forces spirituelles dont vous parlez, et je tiens à ce qu'on y ait recours sous mon gouvernement...

Prenant le fanion dans ses mains et le serrant sur sa poitrine, le Maréchal ajouta:

- "Monsieur l'abbé, j'accepte avec bonheur ce fanion que vous m'offrez. Il sera mon drapeau"...

Ce fut son drapeau dont il ne se sépara pas...

### **LE MARECHAL EST DISPOSE A CONSACRER OFFICIELLEMENT LA FRANCE AU SACRE-CŒUR.**

Cinq mois après ce grand événement suscitant la confiance et l'espoir, le 29 juin 1943 en la fête des saints apôtres Pierre et Paul, M. l'abbé Merme écrivait une lettre au Maréchal Pétain, lui rappelant la journée historique du 28 Janvier et, devant le fracas redoublé des batailles et l'aggravation des sacrifices, sollicitait de lui la réalisation de la troisième demande du Sacré-Cœur : la Consécration officielle de la France en s'appuyant sur cette parole de vérité :

"La France ne peut revivre qu'en retournant aux forces spirituelles dont elle est issue".

\* \* \*

Le Maréchal convoquait aussitôt les membres de l'Episcopat français en vue de ce grand acte officiel qui devait être accompli avec foi publiquement et solennellement, le 2 juillet 1943 fête du Sacré-Cœur ou à une date aussi rapprochée que possible. L'episcopat

français ne donna pas son approbation<sup>1</sup>. Le 12 Juillet 1943 le secrétaire particulier du Maréchal adressait alors la lettre suivante à l'Abbé Merme

LE MARECHAL PETAIN  
Chef de l'Etat  
Secrétariat particulier

VICHY, le 12 Juillet 1943

Monsieur l'Abbé,

M. le Maréchal a reçu la lettre du 29 Juin par laquelle vous lui demandez de façon pressante, de vouloir bien au cours d'une cérémonie officielle, consacrer la France au Sacré-Cœur de Jésus. Le Maréchal a été sensible aux sentiments d'affectueux attachement que vous lui avez exprimés à cette occasion et il vous en remercie.

Votre projet est très louable et le Maréchal s'en est entretenu avec plusieurs hautes personnalités de l'Episcopat Français. Si sa réalisation ne semble pas actuellement opportune, cela ne veut pas dire qu'elle soit écartée<sup>2</sup>.

Je vous prie d'agréer Monsieur l'Abbé, l'expression de mes sentiments déferents et dévoués.

\*\*\*

En 1945, sur l'initiative de l'Apostolat de la Prière, un nouveau mouvement se dessine en faveur du Sacré-Cœur. En présence de l'Episcopat Français, 200 pères de familles, délégués de tous les diocèses de France et de l'Empire colonial, prononcent, dans la basilique de Montmartre, la consécration de la famille française au Sacré-Cœur. Toutes les paroisses de France s'associent à cette Consécration.

---

<sup>1</sup> L'Episcopat français porte donc la responsabilité de ce regrettable refus.

<sup>2</sup> Comme l'a fait observer un lecteur de ce livre : "Si le Maréchal Pétain s'était adressé à la nation, il aurait eu des millions d'approbations". C'est exact. Qu'ont fait les successeurs du Maréchal Pétain de cette réalisation ?...

## ANNEXE I

### L'EGLISE ET LES FAITS SURNATURELS DE PARAY

Il est frappant de le constater : jamais, à propos de faits surnaturels, l'Eglise n'a porté autant de jugements et de jugements favorables, que sur ceux qui rendirent célèbre l'humble visitandine de Paray. Jamais non plus elle n'a autant recommandé - avec ou sans référence explicite à ces événements mystiques - des pratiques de dévotion et plus encore l'esprit exigé par celles-ci. Ce n'est que tardivement, il est vrai, depuis cent années seulement, que l'Eglise est sortie de sa réserve à propos des apparitions de Paray. Pendant deux siècles, elle n'en avait, semble-t-il, tenu aucun compte, même en autorisant un culte et des pratiques de piété demandés à sainte Marguerite-Marie lors de ses visions du Cœur de Jésus. Ainsi lorsqu'en 1765, Clément XIII autorise la célébration de la fête du Sacré-Cœur, c'est pour répondre à la demande de l'épiscopat polonais. Aucune allusion n'est faite aux requêtes présentées par le ciel à la visitandine française. De même, en 1856, lorsque la fête du Sacré-Cœur est étendue à l'église universelle, à la prière, cette fois, des évêques de France, un pareil silence est conservé : et pourtant la Congrégation des Rites s'était déjà prononcée favorablement sur les écrits de Marguerite-Marie.

### PIE IX

Il faut attendre 1864, lors de la première glorification de la voyante de Paray pour qu'une allusion discrète soit consentie aux événements surnaturels survenus dans la chapelle de la Visitation de Paray. Ainsi lisons-nous dans le bref de béatification (19 août 1864) :

"Quand notre Sauveur voulut instituer et répandre au loin parmi les hommes ce culte pieux (du Sacré-Cœur) si salutaire et si légitime, il daigna choisir sa vénérable servante Marguerite-Marie Alacoque..."

Et, plus loin, est mentionnée la "grande apparition" :

"un jour qu'elle priait avec plus de ferveur encore devant le très auguste sacrement de l'Eucharistie, Notre-Seigneur lui fit connaître qu'il lui serait très agréable de voir établir le culte de son très Sacré-Cœur, embrasé d'amour pour le genre humain et qu'il voulait lui confier à elle-même cette mission".

A vrai dire, on reste très prudent et l'on se garde bien de parler de locutions intérieures ou de visions. On pourrait aussi bien songer à une inspiration providentielle sans rien de plus.

Au contraire, lorsqu'en 1875 le pape Pie IX veut consacrer au Sacré-Cœur l'Eglise catholique, le décret, signé du cardinal Patrizzi, préfet de la Congrégation des Rites, demande que cette consécration se fasse le 16 juin de la même année,

"qui est le jour où revient le second centenaire de la révélation faite par le Rédempteur lui-même à la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque pour l'avertir de propager la dévotion à son Cœur".

De plus, *l'Osservatore Romano* qui publiait ce décret du 22 avril, le faisait précéder de considérations qui commençaient ainsi :

"Le 16 juin 1675, Notre-Seigneur Jésus-Christ... apparut à la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque et, lui montrant son Cœur surmonté d'une croix, ceint d'une cou-

ronne d'épines, lacéré par une lance cruelle et tout enflammé du feu de l'amour, il dit à sa servante : Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes ! Puis il lui recommanda de propager dans le monde entier la dévotion à ce Cœur comme source de toutes les grâces".

Le 18 octobre de la même année, remerciant Mgr Bougaud de son *Histoire de la bienheureuse Marguerite Marie*, Pie IX lui écrivait notamment :

"...Il y a deux siècles, pour rallumer la charité attiédie dans le monde sous l'influence de l'orgueil, du luxe et des erreurs du jansénisme, notre très doux Sauveur a voulu révéler l'immensité de son amour à une vierge et, par elle, au monde, afin d'exciter les hommes à réparer les injures faites à cette charité infinie et à lui rendre amour pour amour... La peinture du caractère et des vertus de la vierge choisie pour une si grande œuvre est une très puissante confirmation de la vérité et des révélations qu'elle a reçues..."

A présent, on ose donc prononcer officiellement les termes de révélations, d'apparitions, à cautionner ainsi ouvertement les faits de Paray et chaque fois qu'un document pontifical sera publié sur la dévotion au Cœur de Jésus, il sera désormais question du rôle extraordinaire, d'ordre surnaturel, joué par Marguerite-Marie dans la diffusion d'un tel culte.

### **DE LEON XIII A PIE XI**

En 1899, le pape Léon XIII décide de consacrer le genre humain au Sacré-Cœur et, le 25 mai, il publie l'encyclique *Annum Sacrum*. Au début de ce document, il fait allusion à l'événement d'il y a 25 ans,

"le second centenaire qui rappelait le commandement reçu d'en haut par la bienheureuse Marguerite-Marie de propager le culte du divin Cœur".

Un peu plus loin, nouvelle allusion à la grande apparition de Paray :

"Voici qu'aujourd'hui s'offre à tous les regards un autre signe (le pape venait de parler du signe du Labarum donné à Constantin), un autre présage divin : le Cœur Sacré de Jésus, surmonté de la croix, brillant d'un éclat radieux parmi les flammes qui l'entourent".

Le 6 juillet de la même année, écrivant à l'évêque de Marseille et lui rappelant "les desseins de la Divine Providence d'unir la France au Sacré-Cœur par des liens d'une affection privilégiée", Léon XIII ajoutait :

"Elle vous appartient, en effet, cette admirable et sainte femme que Jésus-Christ a choisie tout spécialement pour propager au loin le culte de son Cœur par sa parole et par ses œuvres".

Le 21 juillet 1899, le cardinal Mazzella, préfet de la Congrégation des Rites, s'adressait au nom du pape aux évêques du monde entier, apportant ainsi une sorte d'épilogue à l'encyclique *Annum sacrum*. Marguerite-Marie et les faits mystiques de Paray sont alors à nouveau mentionnés en ces termes :

"Cette persévérance dans les prières sera une nouvelle violence au Cœur très doux de Jésus pour qu'il ouvre à nouveau la source de ces grâces que lui-même désire ardemment répandre, comme il l'a fait entendre plus d'une fois à la bienheureuse Marguerite Alacoque, sa fille très aimante".



Très dévot au Cœur de Jésus, le saint pape Pie X en a cependant peu traité dans ses écrits. Il approuve le 19 mai 1908 un acte de consécration des familles au Cœur de Jésus qui commence en ces termes :

"O Cœur sacré de Jésus, vous avez manifesté à la bienheureuse Marguerite-Marie le désir de régner sur les familles chrétiennes".

C'était à Benoît XV qu'était réservé de canoniser Marguerite-Marie. Mais déjà, le 29 janvier 1916, répondant à l'hommage que Mgr Gauthey, archevêque de Besançon, lui avait fait de son ouvrage *Vie et Œuvres de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque*, le pape écrivait à celui-ci :

"Le culte du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, allumé jadis comme un vaste flambeau dans le monastère de la Visitation de Paray-le-Monial, a jeté, depuis près de trois siècles, de splendides rayonnements dans le monde catholique. L'événement si considérable de la manifestation du Cœur de l'Homme-Dieu a eu pour point de départ les faits historiques et les écrits qui ont été exposés dans l'ouvrage publié par vous. Tout ce qui touche à la vie et aux écrits de la bienheureuse servante de Dieu intéresse au plus haut point le développement du culte du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur". (V. O. 1,2-3).

Et on lit encore :

"La dévotion au Sacré-Cœur est devenue familière à la piété chrétienne, mais le mouvement dont la bienheureuse Marguerite-Marie a été la propagatrice est destiné à s'étendre encore".

L'année précédente, en 1915, Benoît XV avait donné au Père Matéo Crawley-Boevey la charte de l'Œuvre de L'Intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers (œuvre sur laquelle il avait, d'ailleurs, reçu la lumière à la chapelle de la Visitation de Paray). De même, consulté par ce saint picpucien, le cardinal Billot lui avait répondu :

"Il ne s'agit en aucune façon d'une dévotion nouvelle... Non, c'est bien la pure, la simple, la franche dévotion au Sacré-Cœur, telle qu'elle a été transmise par les révélations de la bienheureuse Marguerite-Marie"<sup>1</sup>.

Ecrivain au cardinal Amette, archevêque de Paris, le 7 octobre 1919, à l'occasion de la consécration solennelle de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, Benoît XV formulait ce souhait qui évoquait lui aussi les apparitions de Paray :

"Qu'à la prière de votre compatriote, la bienheureuse Marguerite-Marie, à laquelle il a si largement découvert les richesses de son Cœur, du haut de ce temple magnifique que vous avez élevé en l'honneur de son amour, il embrasse et comble de grâces non seulement la France, mais le genre humain tout entier".

On parle donc des révélations de Paray comme de faits incontestables et la bulle de canonisation de la sainte visitandine n'hésitera pas alors à les relater dans le détail : entretiens multiples de Marguerite-Marie avec le Christ sur son Sacré-Cœur, première apparition du 27 décembre 1673, vision des plaies glorieuses de 1674, vision du cœur de Marguerite et de celui du Père de la Colombière s'abîmant dans la fournaise ardente du Cœur de Jésus, grande apparition de 1675, promesse de la grâce de la pénitence finale pour ceux qui communieraient les premiers vendredis du mois, vision du Sacré-Cœur entouré de la Sainte Vierge, de Saint François de Sales et du Père de la Colombière, message au roi Louis XIV. Ainsi tout le surnaturel extraordinaire de Paray est-il énuméré et narré de ma-

---

<sup>1</sup> Cf. P.M. Bocquet, *Le P. Matéo*, Editions picpuciennes, Grottaferrata, 1963, p. 88.

nière explicite dans un document officiel et présenté ainsi comme authentique. On est loin de la réserve du décret de béatification.

Le 13 mai 1920, Marguerite-Marie recevait les suprêmes honneurs de l'Eglise. Une messe spéciale était alors composée en son honneur. La collecte rappelle les faits de Paray :

"Seigneur Jésus-Christ", y lisons-nous "tu as de manière admirable révélé à la bienheureuse Marguerite-Marie les insondables richesses de ton cœur".

Notons encore qu'à la demande du Père Dehon, après la canonisation de la sainte visitandine, Benoît XV ordonna qu'un des autels de la basilique vaticane fût dédié aux apparitions de Paray : une grande mosaïque y représente Notre-Seigneur montrant son Cœur à Marguerite-Marie dans la chapelle de la Visitation de Paray. Ainsi le culte liturgique et la piété des papes unissent-ils leur témoignage aux documents officiels en faveur de l'authenticité des faits et des messages parodiens.

## PIE XI

Le 11 décembre. 1925, Pie XI publiait l'encyclique *Quas primas*, sur la royauté du Christ. On sait le rôle joué par deux laïcs de Paray-le-Monial. M. et Mme de Noailat, pour obtenir la proclamation de cette royauté. Le pape, dans cette lettre, évoquera les circonstances de l'institution de la fête du Sacré-Cœur, la consécration du monde au Cœur de Jésus par Léon XIII, l'intronisation dans les foyers. Cependant, aucune allusion à sainte Marguerite-Marie.

Il n'en sera pas de même, bien au contraire, dans l'encyclique *Miserentissimus* (8 mai 1928) sur les devoirs de réparation envers le Sacré-Cœur. La pensée des événements de Paray est ici partout sous-jacente. Dès le début, Pie XI écrit :

"Les plaintes que, dans ses apparitions à Marguerite-Marie Alacoque, fit entendre le très aimable Jésus, les désirs aussi et les demandes qu'il exprima à l'adresse des hommes et pour leur propre bien, une partie des fidèles les ignore peut-être encore ; d'autres ne s'en soucient point".

Ainsi le pape déplore-t-il que les messages de Paray ne soient pas assez connus ou soient oubliés : on ne peut donc imaginer adhésion plus formelle à leur authenticité de la part du Souverain Pontife. Celui-ci poursuit en citant à nouveau les apparitions parodiennes :

"Ce devoir de piété (la consécration au Sacré-Cœur), notre Sauveur, par amour pour nous plutôt qu'en vertu de son droit, exprima à la très aimante disciple de son Cœur, Marguerite-Marie, le désir de se le voir rendre par les hommes. Ainsi, instruite par lui, elle fut la première, avec son directeur de conscience, Claude de la Colombière, à s'acquitter de ce devoir"

Puis traitant de la réparation, c'est une nouvelle allusion à la grande vision de juin 1675 :

"Voilà, sans aucun doute, quelle fut l'intention du miséricordieux Jésus lorsqu'il nous découvrit son Cœur portant les insignes de la Passion et laissant échapper des flammes : il voulait qu'après avoir considéré la malice infinie du péché et admiré l'amour infini du Rédempteur, nous détestions avec force le péché et nous rendions avec plus de ferveur amour pour amour."

Et le Pape de narrer cette grande apparition et de se faire l'écho des demandes du Christ

:

"Quand le Christ se fit voir à Marguerite-Marie, il lui déclara l'infinité de son amour et en même temps, sur un ton attristé, il se plaignit de tant d'injures que lui infligeait l'ingratitude des hommes, s'exprimant par ces paroles, qu'il plaise à Dieu de graver dans l'âme des chrétiens sans que rien puisse jamais les en effacer : Voici ce Cœur, dit-il, qui a tant aimé les hommes et les a comblés de tant de bienfaits et qui, pour son amour infini, non seulement ne reçoit pas de reconnaissance, mais au contraire, subit l'oubli, la négligence, les injures et cela, parfois, de la part même de ceux qui sont tenus envers lui par un devoir d'amour particulier".

Pour expier ces fautes, il recommanda, entre autres, comme lui étant particulièrement agréable, les pratiques suivantes :

"participer dans cet esprit d'expiation, au sacrement de l'autel par ce qu'on appelle la communion réparatrice" et s'appliquer à des supplications ou à des prières pareillement expiatives pendant la durée d'une heure, qui s'appelle très justement "l'heure sainte": tout autant d'exercices de pitié que l'Eglise a non seulement approuvés, mais enrichis d'abondantes indulgences".

En conclusion de son encyclique Pie XI envisage les résultats qu'il faut attendre de la réparation. Il déclare à ce propos :

"Notre Rédempteur a, en effet, promis lui-même à Marguerite-Marie que tous ceux qui honoreraient ainsi son Cœur recevraient en abondance les grâces célestes" .

On le constate, jamais les événements de Paray n'avaient été ainsi proposés à l'Eglise entière par l'autorité suprême avec ce relief et cette insistance. Le pape, de plus, les fera entrer en quelque sorte dans la liturgie elle-même.

Pie XI, en effet, donne à l'Eglise une nouvelle messe et un nouvel office du Sacré-Cœur. Or, la deuxième leçon du deuxième nocturne des matines est tout entière consacrée à narrer les faits de Paray :

"Pour établir complètement et parfaitement le culte du Sacré-Cœur de Jésus et le propager dans le monde entier, Dieu lui-même se choisit pour instrument une très humble vierge de l'Ordre de la Visitation, sainte Marguerite-Marie Alacoque. A celle-ci, brûlant d'amour dès son enfance envers le sacrement de l'Eucharistie, le Christ Seigneur apparut souvent et daigna manifester les richesses et les désirs de son divin Cœur. La plus célèbre de ses apparitions est celle où Jésus se présenta à ses regards pendant qu'elle priaient devant l'Eucharistie. Il lui montra son Sacré-Cœur et se plaignit de ce qu'en retour de son immense charité, il ne recevait que les outrages des hommes ingrats. Il lui prescrivit de travailler à l'institution d'une fête nouvelle, le vendredi après l'octave du Corps du Christ, en laquelle son Cœur serait honoré dignement, et où les outrages que les pécheurs lui infligent dans son Sacrement d'amour seraient expiés par de dignes hommages. Personne n'ignore le nombre et la grandeur des difficultés que la servante de Dieu rencontra pour accomplir les ordres du Christ. Cependant, encouragée par le Seigneur lui-même et fortement aidée par les religieux, directeurs de son âme, qui avec une ardeur incroyable, travaillèrent à promouvoir ce culte, elle ne cessa point de s'acquiescer fidèlement jusqu'à sa mort de la céleste mission qui lui avait été confiée".

Lorsqu'on lit ce texte le jour de la fête du Sacré-Cœur, on ne peut alors s'empêcher de

penser : Quelle réhabilitation ! Traitée de folle par ses sœurs, les jansénistes, W. James, Michelet et bien d'autres, voici que l'Eglise exalte non seulement la sainteté de Marguerite-Marie, mais encore ses visions et son œuvre.

En 1929, Pie XI étendit à l'Eglise universelle la fête de la sainte visitandine. Le début de la messe parle très nettement des apparitions dont elle fut la bénéficiaire :

"Seigneur Jésus-Christ, en te manifestant à sainte Marguerite-Marie, tu lui as révélé les inépuisables richesses de ton Cœur".

A plus forte raison les leçons historiques du deuxième nocturne narrent-elles les faits de Paray. Voici comment la leçon abrégée, employée alors, nous les présentait :

"Dieu la gratifia d'un don supérieur d'oraison et d'autres faveurs spirituelles ainsi que de fréquentes visions. La plus célèbre de toutes fut celle-ci : Jésus s'offrit lui-même à ses regards, pendant qu'elle priaît devant le Saint-Sacrement exposé, lui montra, dans sa poitrine ouverte, son divin Cœur tout enflammé et entouré d'épines, et lui prescrivit, par égard pour son immense amour et pour expier les outrages des hommes ingrats, de s'appliquer à faire établir un culte public à son Cœur promettant en retour les abondantes largesses du trésor divin".

Et c'est ainsi que, deux fois par an dans l'Eglise, le jour de la fête du Sacré-Cœur et le 17 octobre, tous ceux qui étaient tenus à la récitation du bréviaire lisaient-ils le récit des événements surnaturels de Paray.

Après Marguerite-Marie, c'est au tour du P. de la Colombière. Pie XI le béatifie en 1929 (16 juin). Manquait un des deux miracles exigés par le procès. Le pape n'en dispense ordinairement que les fondateurs d'ordres religieux, ce n'était donc pas le cas. Pie XI, néanmoins, accorda cette faveur au P. Claude pour la raison majeure, dit-il, que "ce vénérable serviteur de Dieu fut un défenseur et un champion intrépide du culte du Sacré-Cœur de Jésus" et que "la bienheureuse Marguerite-Marie a fourni de ses vertus, de vive voix et par écrit, un remarquable témoignage".

En 1932 (3 mai) Pie XI publie une nouvelle encyclique, *Caritate Christi*, "sur les prières et expiations à offrir au Sacré-Cœur de Jésus dans les épreuves présentes du genre humain". Le pape y traite de la pénitence nécessaire. Il invite spécialement à prier et à réparer lors de la prochaine fête du Sacré-Cœur. Mais en vérité, il parle fort peu de celui-ci et aucune allusion n'est faite aux apparitions de Paray.

## PIE XII

Le 15 mai 1956, à l'occasion du premier centenaire de l'extension à l'Eglise universelle de la fête du Cœur de Jésus, le pape Pie XII publiait *Haurietis aquas*. On a pu justement qualifier cette encyclique de "charte de la dévotion au Sacré-Cœur". Elle se proposait, en effet, d'étudier les principes fondamentaux du culte du Cœur du Christ, en le basant sur l'Ecriture et la Tradition. Traitant de son origine et de son développement au cours des siècles, après avoir cité les pionniers de cette dévotion, Pie XII en arrive tout naturellement à la sainte de Paray. Et celle-ci aura droit à une mention toute particulière, mais aussi à des précisions indispensables. L'encyclique *Miserentissimus* de Pie XI, cautionnant et utilisant les messages de Paray, avait peut-être favorisé certaines exagérations, soit que l'on n'ait plus vu qu'en des révélations privées l'origine de la dévotion au Cœur de Jésus, et qu'on l'ait alors jugée mal fondée ou facultative, soit que l'on ait passé sous silence le rôle émi-

nent d'autres saints en faveur d'un tel culte.

Voici comment le pape présente la sainte visitandine :

"Mais parmi ceux qui ont promu ce mode très noble de religion, il faut assurément faire une place spéciale à sainte Marguerite-Marie Alacoque qui, avec le bienheureux Claude de la Colombière, son directeur spirituel, réussit par son zèle remarquable à ce que soit établi ce culte, qui prit tant d'extension, à la grande admiration des fidèles et que, à cause de ses propriétés d'amour et de réparation, il soit distingué des autres formes de piété chrétienne".

Aucune allusion ici, on le constate, aux apparitions de Paray ; l'insistance est mise seulement sur les caractères propres du culte parodien.

Le paragraphe suivant attribuera la progression du culte du Sacré-Cœur à la nature même de celui-ci. C'est peut-être oublier que si, avant Marguerite-Marie, existait bien la dévotion au Cœur de Jésus, elle ne s'était pas beaucoup répandue jusqu'alors. Voici le texte pontifical :

"Il suffit d'évoquer cette époque où se développait le culte du Cœur très sacré de Jésus pour comprendre parfaitement que son admirable progression tenait à ce qu'il convenait parfaitement à la nature de la religion chrétienne, qui est une religion d'amour".

Et le Pape ajoute :

"On ne doit donc pas dire que ce culte tire son origine d'une révélation privée faite par Dieu, ni qu'il est apparu soudainement dans l'Eglise, mais qu'il a fleuri spontanément de la foi vivante et de la piété fervente dont étaient animées des personnes privilégiées à l'égard du Rédempteur adorable et de ses glorieuses blessures, témoignages les plus éloquents de son immense amour".

On ne peut que souscrire à ces paroles de Pie XII :

"C'est lentement, au cours des âges et à partir de la méditation des plaies du Crucifié qu'a grandi dans l'Eglise la dévotion au Cœur du Christ. Faire de Paray la source de celle-ci, serait nier toute son histoire depuis les martyrs de Lyon jusqu'à saint Jean Eudes".

Et Pie XII de préciser alors quel fut exactement le rôle de la mystique parodienne :

"Ainsi, comme on le voit, ce qui a été révélé à sainte Marguerite-Marie n'a rien apporté de nouveau à la doctrine catholique. Son importance vient de ce que le Christ, Notre Seigneur, en montrant son Cœur très sacré, a voulu retenir d'une façon extraordinaire et singulière les esprits des hommes pour qu'ils contemplent et honorent le mystère de l'amour miséricordieux de Dieu à l'égard du genre humain. Par cette manifestation particulière, le Christ, en des paroles expresses et réitérées, a montré son Cœur comme le symbole qui attirerait les hommes à la connaissance de son amour ; en même temps, il en a fait comme le signe et le gage de sa miséricorde et de sa grâce pour les besoins de l'Eglise de notre temps".

"En outre, le fait que le Siège apostolique ait approuvé cette liturgie solennelle avant les écrits de sainte Marguerite-Marie montre manifestement que ce culte découle des principes mêmes de la doctrine chrétienne ; ce n'est pas proprement à cause d'une révélation divine privée, mais pour répondre aux vœux des fidèles que la Sacrée Congrégation des Rites... a autorisé les Evêques de Pologne... à célébrer la fête liturgique...".

Les apparitions de Paray ne sont donc pas méconnues ; bien au contraire, les nomme-t-on "une révélation divine privée" ; aussi leur importance apparaît-elle considérable. Cependant, l'encyclique les situe à leur juste place : non pas comme le point de départ d'une dévotion qui existait depuis très longtemps ; non pas, a fortiori, la raison de celle-ci qui ne peut-être que l'Écriture de la Tradition ; mais un moyen de frapper les esprits des hommes. Providentiellement, un signe de l'amour du Christ est présenté à ceux-ci, un signe simple et attirant, gage de la miséricorde du Rédempteur. Voilà pourquoi les apparitions de Paray ont joué un tel rôle. Au temps de Marguerite-Marie, les âmes étaient prêtes à accepter un tel culte de l'amour du Sauveur : notre sainte fut en quelque sorte le catalyseur qui provoqua la réaction spirituelle préparée par les saints et les théologiens des siècles antérieurs. Les fidèles y furent sensibles et c'est pour répondre à leur désir que fut concédée, quatre-vingt-dix ans après la demande qui en avait été faite par le Christ à Paray, la fête du Cœur de Jésus. Rome ne tint pas compte alors des faits de Paray mais des seuls vœux du peuple chrétien. N'empêche que sans Paray de tels souhaits n'eussent probablement pas existé ! L'Église, toutefois, ne pouvait et ne voulait justifier l'institution d'une telle fête par des messages privés, mais par la seule Révélation.

Ainsi Pie XII a-t-il mis les choses au point et ce ne fut pas méconnaissance de Marguerite-Marie et de son rôle, bien au contraire. A la fin de l'encyclique, il parlera d'elle encore, et de ses visions, en termes admirables :

"Nous pouvons affirmer, écrit-il, - ce qui est merveilleusement illustré par les révélations faites par Jésus-Christ à sainte Gertrude et à sainte Marguerite-Marie, - que personne ne peut bien comprendre Jésus crucifié s'il n'a pénétré, dans les profondeurs mystiques de son Cœur". Pouvait-il faire plus bel éloge de notre sainte ?

## ANNEXE J1

### L'ŒUVRE DE LA RÉPARATION

#### LES FAITS ET LEUR SENS

On voudra bien se souvenir que, dès la première communication préparatoire à l'Œuvre de la Réparation (en 1839), Notre-Seigneur avait donné cet ordre à Marie de Saint-Pierre : "Appliquez-vous à honorer mon Cœur et celui de ma Mère ; ne les séparez point..." Le rôle de la Sainte Vierge, dans l'économie générale de la Réparation va se préciser davantage par une suite de contemplations ou d'illuminations qui forment comme le couronnement du Message.

Rien ne saurait faire mieux comprendre la portée de ce dernier ensemble de communications que de les situer dans l'enchaînement des faits historiques de la vie de Marie de Saint-Pierre. Il ne faudrait pas croire, évidemment, qu'au moment où interviennent ces contemplations proprement mariales (en juin 1847), elles aient été une nouveauté dans la vie d'âme de la Sœur. On sait sa dévotion habituelle et pour ainsi dire, congénitale à la Sainte Vierge, à l'Enfant-Jésus, à la Sainte Famille. Ajoutons que, dans un billet de janvier 1847, Sœur Saint-Pierre écrit que son "occupation intérieure n'est plus la maternité divine" ; ce qui prouve bien qu'avant cette date, il y a eu des contemplations mariales non relatées.

Mais il faut remonter plus haut. Malgré ses insistances, Sœur Saint-Pierre n'avait toujours pas réussi à faire établir l'Œuvre de la Réparation comme Notre-Seigneur semblait la vouloir. En 1845, ayant perdu tout espoir de convaincre Mgr Morlot, elle comprit que son seul recours serait la prière. Et c'est vers la Sainte Vierge qu'elle se tourne délibérément. Chaque jour, elle récitait le chapelet pour obtenir l'établissement de l'Œuvre et le salut de la France. Devant l'imminence d'un danger dont elle a le pressentiment, et la certitude surnaturelle qu'elle possède de l'efficacité d'un remède que l'on ne veut pas appliquer, elle s'écrie : "Ah, que je souffre d'être seule dépositaire d'une chose si importante à toute la France... Vierge sainte, apparaissez dans le monde à quelqu'un et faites-lui part de ce qui m'est communiqué au sujet de la France".

Près d'une armée se passe. Mais le 1<sup>er</sup> septembre 1846 la Mère Prieure du Carmel fait part à M. Dupont (le "Saint Homme de Tours") d'une communication que vient de lui relater Sœur Saint-Pierre et qui l'avait beaucoup frappée. M. Dupont avait noté les termes rapportés par la Prieure. Notre-Seigneur venait de dire :

"Ma Mère a parlé aux hommes de ma colère. Elle m'a montré son sein en disant : Laissez-vous fléchir par ce sein qui vous a nourri et laissez-le répandre des bénédictions sur mes autres enfants. Et alors, elle est descendue, pleine de miséricorde, sur la terre. Qu'on ait donc grande confiance en Elle !"

Dix-neuf jours plus tard, la Sainte Vierge apparaissait aux petits bergers de la Salette. Etait-ce la réponse de Marie à l'appel angoissé de Sœur Saint-Pierre : "Apparaissez dans le monde à quelqu'un" ? L'apparition de la Salette avait-elle été vue par anticipation par la Sœur portière du Carmel de Tours, lorsqu'elle rapporte le 1er septembre les paroles de Notre-Seigneur : "Ma Mère a parlé aux hommes... Elle est descendue sur la terre..." ?

Averti de l'apparition quelques jours plus tard par M. le Curé de Corps, M. Dupont fit aussitôt le rapprochement et ne douta pas que la communication de la Sœur et l'apparition de la Salette avaient un même objet et se confirmaient mutuellement.

De son côté, lorsqu'elle apprit l'événement de la Salette, Sœur Saint-Pierre écrivit :

"Je vous rends grâce, ô divine Marie, de m'avoir donné ces deux petits bergers, comme des trompettes éclatantes, pour faire retentir sur la montagne, aux oreilles de la France, ce qui m'avait été communiqué dans la solitude du Carmel. La première personne à qui Dieu fait entendre sa voix est une petite bergère qui s'était consacrée au saint Enfant Jésus pour garder ses brebis sur la montagne du Carmel, et s'était donnée à Lui tout entière pour l'accomplissement de ses desseins. Les deux autres personnes à qui la Sainte Vierge fit entendre sa voix sont deux petits bergers qui gardaient leurs troupeaux sur la montagne de la Salette, Maximin et Mélanie. Ces trois petits missionnaires de Jésus et de Marie sont chargés de faire connaître à la France les grands maheurs dont elle est menacée, à cause de la transgression des commandements du Seigneur, surtout des crimes qui semblent attaquer Dieu directement : les horribles blasphèmes et la profanation du jour qui Lui est consacré, le dimanche. Mais tous les trois sont chargés aussi d'annoncer pardon et miséricorde si on revient à Dieu par la pénitence. Ces trois personnes travaillent ensemble à la même mission ; cependant, chacun fait sa partie selon sa profession : la petite bergère du Carmel est chargée de prier, d'écrire et de garder le silence dans sa solitude ; les petits bergers de la Salette, au contraire, sont chargés de parler à haute voix, sur le sommet de la montagne, et de paraître en public, aux yeux d'une multitude innombrable de pèlerins qui viennent de tous les points de la France entendre leurs prédictions. Bientôt tous sont instruits des crimes que Dieu leur reproche et de la colère divine allumée contre eux : ils sont consternés, ils se demandent ce qu'ils feront pour désarmer la justice de Dieu prête à frapper : "Consolez-vous" - leur dit la Miséricorde - la bergère du Carmel sait le secret d'apaiser la justice ; allez la visiter. Comme les bergers de la Salette, elle vous dira que Dieu est extrêmement irrité contre son peuple à cause de la violation du dimanche et des blasphèmes ; que depuis quatre ans elle entend gronder l'orage qui menace la France ; mais que Dieu, dans son infinie miséricorde, met votre sort entre vos mains. Si vous voulez qu'il soit heureux, offrez à la justice de Dieu une œuvre réparatrice de ces crimes signalés par Marie, la divine Bergère, et vous obtiendrez miséricorde. Vous verrez alors couler le lait et le miel du sein de la montagne de Dieu. Car la Très Sainte Vierge Marie est une montagne mystérieuse qui par l'excellence de son élection, est élevée au-dessus des anges et des saints, ces "montagnes de Dieu". Cependant, n'ayez pas une confiance présomptueuse ; prions, prions et pleurons nos péchés ; car il viendra un temps qui n'est pas fort éloigné où la France sera ébranlée jusque dans ses fondements. Alors, elle tremblera ; mais elle ne sera pas engloutie, si aux yeux du Seigneur apparaît l'œuvre réparatrice dans les villes de ce royaume ; et celle qui devait disparaître ne sera que légèrement blessée."

\* \* \*

Cet ensemble de faits et l'interprétation générale qu'en donne Marie de Saint-Pierre montrent déjà la relation qui doit exister entre les premières communications sur l'Œuvre de la Réparation et celles qui vont suivre. L'idée de la médiation universelle de Marie est, dès cette époque, parfaitement claire dans l'esprit de la moniale du Carmel.

Mais si sa raison naturelle, éclairée par la foi, ne doute pas de cette grande vérité, des lumières plus nettement surnaturelles viendront affermir cette certitude et lui donner toute la force d'une évidence intérieure. Pour le surplus, à la lumière de ces contemplations mariales, Marie de Saint-Pierre découvrira en quelque sorte les fondements essentiels de la puissance et de la nécessité de la médiation de Marie.



Le 5 mai 1847, priant comme toujours pour l'établissement de l'Œuvre, sœur Saint-Pierre reçoit une communication qu'elle relate en ces termes :

"Le Sauveur me fit entendre qu'Il avait remis toutes choses entre ses mains (de la Sainte Vierge), et qu'elle nous obtiendrait le bref du Souverain Pontife. Cette œuvre réparatrice est si nécessaire à la France et si glorieuse à Dieu, qu'Il veut que sa très Sainte Mère ait l'honneur de la donner à ce royaume, comme un gage nouveau de sa miséricorde. Allons donc à la très Sainte Vierge, qui est la trésorière des grâces de Dieu..."

Un peu plus tard (le 24 mai), nous trouvons ce texte :

"Etant ces jours derniers aux pieds de cette Mère auguste, je me suis sentie inspirée de l'invoquer sous le titre de Notre-Dame du Saint Nom de Dieu ; alors je lui fis une couronne composée de soixante-douze invocations, pour honorer les précieuses années de sa très sainte vie. A la suite de chaque dizaine, je lui ai rappelé les paroles qu'elle a prononcées elle-même en son divin cantique : Il a fait en moi de grandes choses celui de qui le Nom est Saint ! Après ces paroles, j'ai ajouté : O très Sainte et très digne Mère de Dieu, puissante avocate des chrétiens, je remets la cause du saint Nom de Dieu entre vos mains. Cette petite dévotion toucha, je crois, le sensible cœur de ma tendre Mère, car j'éprouvais en la faisant une grâce toute particulière en mon âme.

"O Vierge sainte, dis-je, daignez recevoir ce nouveau titre, car vous êtes véritablement Notre-Dame du Saint Nom de Dieu, puisque vous êtes la fille du Père, la Mère du Fils, et l'Épouse du Saint-Esprit, et que vous proclamez vous-même qu'il a fait en vous de grandes choses, celui de qui le Nom est saint ! Oui, ô divine Vierge, vous êtes l'honneur et la gloire du saint Nom de Dieu, parce que vous êtes le chef-d'œuvre de ses mains, qui ont opéré en vous des merveilles. Je vous appellerai donc Notre-Dame du Saint Nom de Dieu."

Un peu plus tard, elle ajoute encore :

"Notre-Seigneur m'avait envoyée vers sa sainte Mère afin de recevoir de ses mains bénies la grâce que je sollicite depuis si longtemps pour la gloire du saint Nom de Dieu. Je me jetai donc en toute confiance dans le cœur de cette Mère de miséricorde... Je ne l'invoquai point en vain : elle regarda les larmes de sa petite servante... Bientôt elle inspira à un de ses serviteurs, Mgr l'Évêque de Langres, qui entendit parler du projet, d'y prendre le plus vif intérêt. Son zèle pour le saint Nom de Dieu le fit travailler avec une pieuse ardeur à l'établissement de l'association".

Celle-ci fut effectivement établie à Saint-Dizier, au diocèse de Langres. Le règlement en fut donné le 28 juin 1847 et l'association canoniquement érigée le 16 juillet. Le Saint-Père donna deux brefs, les 27 et 30 juillet 1847 : le second érigeait l'association en archiconfrérie. A propos de ces diverses dates, Sœur Saint-Pierre n'a pas manqué d'observer que si le règlement de saint Dizier fut donné en la vigile de la fête des saints Pierre et Paul, l'érection canonique fut le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel.

## ANNEXE J2

### LES DERNIERS TEMPS DU MONDE

"Père<sup>1</sup>, la Très Sainte Vierge ne m'a pas dit que nous sommes dans les derniers temps du monde, mais Elle me l'a fait voir pour trois motifs :

**- LA BATAILLE FINALE.**

"Le premier parce qu'Elle m'a dit que le démon est en train de livrer une bataille décisive avec la Vierge, et une bataille décisive est une bataille finale où l'on saura de quel côté est la victoire, de quel côté la défaite. Aussi, dès à présent, ou nous sommes à Dieu ou nous sommes au démon ; il n'y a pas de moyen terme".

**- LES DERNIERS REMÈDES.**

"Le second parce qu'Elle a dit, aussi bien à mes cousins qu'à moi-même, que Dieu donnait les deux derniers remèdes au monde : le saint Rosaire et la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, et ceux-ci étant les deux derniers remèdes, cela signifie qu'il n'y en aura pas d'autres".

**- LE PÉCHÉ CONTRE L'ESPRIT-SAINT.**

"Et, troisièmement, parce que toujours dans les plans de la divine Providence, lorsque Dieu va châtier le monde, Il épuise auparavant tous les autres recours. Or, quand Il a vu que le monde n'a fait cas d'aucun, alors comme nous dirions dans notre façon imparfaite de parler, Il nous offre avec une certaine crainte le dernier moyen de salut, sa Très Sainte Mère. Car si nous méprisons et repoussons cet ultime moyen, nous n'aurons plus le pardon du Ciel, parce que nous aurons commis un péché que l'Évangile appelle le péché contre l'Esprit-Saint, qui consiste à repousser ouvertement, en toute connaissance et volonté, le salut qu'on nous offre. Souvenons-nous que Jésus-Christ est un très bon Fils et qu'Il ne permet pas que nous offensions et méprisions sa Très Sainte Mère. Nous avons comme témoignage patent l'histoire de plusieurs siècles de l'Église qui, par des exemples terribles, nous montre comment Notre-Seigneur Jésus-Christ a toujours pris la défense de l'honneur de sa Mère."

### PRIÈRE ET SACRIFICE, LE SAINT ROSAIRE

"Deux moyens pour sauver le monde, me disait sœur Lucie : la prière et le sacrifice (...)"

"Ensuite le saint Rosaire. Regardez Père, la Très Sainte Vierge, en ces derniers temps que nous vivons, a donné une efficacité nouvelle à la récitation du Rosaire. De telle façon qu'il n'y a aucun problème, si difficile soit-il, temporel ou surtout spirituel, se référant à la vie personnelle de chacun de nous, de nos familles, des familles du monde ou des communautés religieuses, ou bien à la vie des peuples et des nations, il n'y a aucun problème, dis-je, si difficile soit-il, que nous ne puissions résoudre par la prière du saint Rosaire. Avec le saint Rosaire nous nous sauverons, nous nous sanctifierons, nous consolerons Notre-Seigneur et obtiendrons le salut de beaucoup d'âmes."

---

<sup>1</sup> Entretien de Sœur Lucie de Fatima avec le Père FUENTES, le 26 décembre 1957.

## **LA DEVOTION AU CŒUR IMMACULE DE MARIE**

"Enfin, la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, notre Très Sainte Mère, en la considérant comme le Siège de la clémence, de la bonté et du pardon, et comme la porte sûre pour entrer au Ciel (...)."

## ANNEXE K

### LETTRE DE SŒUR LUCIE AU PAPE PIE XII

Rédaction du 24 octobre 1940

Rédaction du 2 décembre 1940

#### 1. ADRESSE AU SAINT-PERE.

"Très Saint Père,

Je n'ai jamais pensé écrire à votre Sainteté, connaissant mon incapacité et mon insuffisance. Mais, puisque maintenant les personnes qui me parlent au nom de notre bon Dieu, parmi lesquelles se trouve son Excellence Révérendissime Mgr l'Evêque de Gurza que votre Sainteté connaît personnellement, me disent que c'est la volonté divine... Dans un acte d'humble soumission, et sous la forme qui m'est indiquée, j'écris donc avec confiance et simplicité comme si je parlais à mon bon Père, ou mieux encore, à notre bon Dieu. Et comme votre Sainteté le représente si directement, j'espère que vous daignerez excuser les fautes dues à mon incapacité.

"Très Saint Père,

Humblement prosternée aux pieds de votre Sainteté, je viens, comme la dernière brebis du troupeau confié à la garde de votre Sainteté, ouvrir mon cœur filial, sur l'ordre de mon directeur spirituel.

Je suis l'unique survivante des enfants auxquels Notre-Dame daigna apparaître à Fatima (Portugal) les jours 13 de mai à octobre 1917. La Très Sainte Vierge m'a accordé beaucoup de grâces, dont la plus grande de toutes fut mon admission dans l'institut de Sainte-Dorothée. (Jusqu'ici, c'est la copie du brouillon que Mgr l'Evêque m'a envoyé).

#### 2. UNE DEMANDE DU CIEL

Très Saint Père, je viens renouveler une demande qui a déjà été plusieurs fois présentée à votre Sainteté, et, auparavant à Sa Sainteté Pie XI, et accueillie avec bienveillance.

La demande, Très Saint Père, ne vient pas de moi. Elle vient de notre-bonne Mère du Ciel et de Notre-Seigneur.

Je viens, Très Saint Père, renouveler une demande qui a déjà été plusieurs fois présentée à Votre Sainteté.

La demande, Très Saint Père, vient de Notre-Seigneur et de notre bonne Mère du Ciel.

#### 3. LE SECRET DU 13 JUILLET 1917

En 1917, à Fatima, dans la partie des manifestations que nous avons appelée le Secret, la Très Sainte Vierge a daigné révéler la fin de la guerre qui affligeait alors l'Europe, et annoncer une autre future qui commencerait sous le règne de PieXL Pour l'empêcher, elle a dit : "Je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé et la communion répara-

En 1917, dans la partie des apparitions que nous avons appelée "le secret", la Très Sainte Vierge a révélé la fin de la guerre qui affligeait alors l'Europe et elle en a annoncé une autre future, disant que pour l'empêcher, elle viendrait demander la consécration de la Russie à son Cœur Immaculé, et la communion réparatrice des premiers samedis. Elle a promis, si l'on écoutait ses

trice des premiers samedis. Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et l'on aura la paix. Sinon, elle répandra ses erreurs dans le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Eglise. Les bons seront martyrisés. Le Saint Père aura beaucoup à souffrir. Plusieurs nations seront anéanties. A la fin, mon Cœur Immaculé triomphera. Le Saint Père me consacra la Russie, qui se convertira et sera donné au monde un certain temps de paix."

Très Saint Père jusqu'en 1926, tout cela demeura dans le secret, selon la volonté expresse de notre bonne Mère du Ciel.

#### 4. LE MESSAGE DE PONTEVEDRA

Alors, au cours d'une révélation, Elle a demandé que l'on propage dans le monde la communion réparatrice des premiers samedis, cinq mois de suite, en faisant dans le même but, une confession, un quart d'heure de méditation sur les mystères du Rosaire et en récitant un chapelet, dans le but de réparer les outrages, sacrilèges et indifférences commis contre son Cœur Immaculé. Aux personnes qui pratiqueront cette dévotion, notre bonne Mère du Ciel promet de les assister à l'heure de la mort avec toutes les grâces nécessaires pour se sauver.

J'ai rendu compte de cela à mon confesseur, qui a fait quelques efforts pour que se réalisent les désirs du Cœur Immaculé de Marie. Mais ce fut seulement le 13 septembre 1939 que son Excellence Révérendissime Monseigneur l'Evêque de Leiria a daigné, à Fatima, rendre publique cette demande de Notre-Dame.

Je profite de cette occasion, Très Saint Père, pour demander à votre Sainteté de daigner rendre publique et bénir cette dévotion pour le monde entier.

demandes, la conversion de cette nation et la paix. Dans le cas contraire, elle a annoncé la propagation de ses erreurs dans le monde, des guerres, des persécutions contre la sainte Eglise, le martyre de beaucoup de chrétiens, diverses persécutions et souffrances réservées à votre Sainteté et l'anéantissement de plusieurs nations.

Très Saint Père, jusqu'en 1926 tout cela demeura dans le secret, selon l'ordre exprès de Notre-Dame

Alors, au cours d'une révélation, Elle a demandé que l'on propage dans le monde la communion réparatrice des premiers samedis, cinq mois de suite, en faisant, dans le même but, une confession, un quart d'heure de méditation sur les mystères du Rosaire et en récitant un chapelet, dans le but de réparer les outrages, sacrilèges et indifférences commis contre son Cœur Immaculé. Aux personnes qui pratiqueront cette dévotion, notre bonne Mère du ciel promet de les assister à l'heure de la mort avec toutes les grâces nécessaires pour se sauver.

J'ai exposé la demande de Notre-Dame à mon confesseur qui a employé quelques moyens pour que cela se réalise. Mais ce fut seulement le 13 septembre 1939 que son Excellence Révérendissime Monseigneur l'Evêque de Leiria a daigné, à Fatima, rendre publique cette demande de Notre Dame.

Je profite, Très Saint Père de ce moment pour demander à votre Sainteté de daigner répandre et bénir cette dévotion pour le monde entier.

#### 5. LE MESSAGE DE TUY

En 1929, Notre-Dame, par le moyen d'une autre apparition, m'a dit : "Le moment est venu où Dieu demande au Saint Père de faire, en union avec tous les évêques du monde, la consécration de la Russie à mon Cœur Immaculé, et Il promet de la sauver par ce moyen".

Quelque temps après, j'ai rendu compte de cela à mon confesseur, qui a pris les moyens de le faire parvenir à la connaissance de Sa Sainteté Pie XI, et, dernièrement, à la connaissance de votre Sainteté, par le moyen de son Excellence Mgr. l'Evêque de Macau, en juin de cette année 1940. Et, peu après, je crois que le R. P. Gonzaga da Fonseca a bien voulu renouveler cette demande auprès de votre Sainteté, qui a daigné accueillir cette demande avec toute sa bienveillance.

En 1929, Notre-Dame, au moyen d'une autre apparition a demandé la consécration de la Russie à son Cœur Immaculé, promettant par ce moyen d'empêcher la propagation de ses erreurs et d'amener sa conversion.

Quelque temps après, j'ai rendu compte de la demande de Notre-Dame à mon confesseur. Sa Révérence a employé quelques moyens afin que cela se réalise, en la faisant parvenir à la connaissance de Sa Sainteté XI.

## 6. LA CONSECRATION DU MONDE AVEC MENTION DE LA RUSSIE

<p>Très Saint Père, notre bon Dieu, au cours de plusieurs communications intimes, n'a cessé d'insister sur cette demande, et il a promis finalement que si votre Sainteté daignait consacrer le monde au cœur Immaculé de Marie, avec une mention spéciale de la Russie,</p> <p>Il abrègerait les jours de tribulation par lesquels Il a décidé de punir le monde de ses crimes, au moyen de la guerre, de la famine et de la persécution contre l'Eglise et contre votre Sainteté.</p>	<p>Au cours de plusieurs communications intimes, Notre-Seigneur n'a cessé d'insister sur cette demande, et Il a promis finalement que, si votre Sainteté daignait faire la consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie avec une mention spéciale de la Russie, et ordonner qu'en union à votre Sainteté tous les évêques du monde la fassent aussi en même temps, Il abrègerait les jours de tribulation par lesquels Il a décidé de punir les nations de leurs crimes au moyen de la guerre, de la famine et de diverses persécutions contre la sainte Eglise et contre votre Sainteté.</p>
---	--

## 7. L'AMERTUME DU CŒUR DE JESUS

<p>Notre bon Dieu semble se montrer quelquefois si affligé de la perte d'un si grand nombre d'âmes, des persécutions dont votre Sainteté est l'objet, que ressentant en partie, l'amertume de son divin Cœur, je n'ai pu m'empêcher de le faire connaître dans plusieurs lettres particulières, à Son Excellence Révérendissime, Mgr l'Evêque de Leiria.</p>	<p>Je ressens véritablement, Très Saint Père, les souffrances de votre Sainteté. Et pour autant que cela m'est possible par mes pauvres prières et sacrifices, j'essaie de les diminuer auprès du bon Dieu et du Cœur Immaculé de Marie.</p>
--	--

## 8. UNE PROTECTION SPECIALE PROMISE AU Portugal

<p>Très Saint Père, si dans l'union de mon âme avec Dieu je ne suis pas trompée par quelque illusion, Notre-Seigneur, eu égard à la consécration que les Excellentissimes prélats ont faite au Cœur Immaculé de Marie, promet une protection spéciale à notre petite nation et que, cette protection sera la preuve des grâces qu'Il accorderait à d'autres nations si, comme elle, elles lui étaient consacrées.</p>	<p>Très Saint Père, si dans l'union de mon âme avec Dieu je ne suis pas trompée, Notre-Seigneur, eu égard à la consécration de la nation que les Excellentissimes prélats portugais ont faite au cœur Immaculé de Marie, promet une protection spéciale à notre patrie pendant cette guerre et que cette protection sera la preuve des grâces qu'il accorderait à d'autres nations si, comme elle, elles lui étaient consacrées.</p>
---	--

#### 9. CE SONT LES DESIRS DU CIEL

<p>Il me semble, Très Saint Père, que je ne me trompe pas, car Dieu se fait sentir si réellement dans mon âme, qu'il m'est impossible de douter.</p> <p>Je pense Très Saint Père, avoir dit tout ce qui est nécessaire pour que votre Sainteté connaisse les désirs de notre bon Dieu et du Cœur Immaculé de Marie.</p>	
---	--

#### 10. LA FETE DU CŒUR IMMACULE DE MARIE

<p>Maintenant, Très Saint Père, permettez-moi de faire encore une demande. C'est là seulement un désir ardent de mon pauvre cœur : que la fête en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie soit étendue au monde entier comme l'une des principales fêtes de la sainte Eglise.</p>	<p>Maintenant, Très Saint Père, permettez-moi de faire encore une demande. C'est là seulement un désir ardent de mon pauvre cœur : que la fête en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie soit étendue au monde entier comme l'une des principales fêtes de la sainte Eglise.</p>
---	---

#### 11. L'ESPERANCE D'UN FAVORABLE ET PROMPT ACCUEIL

<p>Ces demandes, Très Saint Père, ne valent rien, comme venant de moi. Mais comme expression de la divine Volonté, j'espère qu'elles trouveront de la part de votre Sainteté un favorable et prompt accueil.</p>	
--	--

#### 12. DEMANDE DE LA BENEDICTION APOSTOLIQUE

<p>Dans mes pauvres oraisons, je ne manque jamais de prier pour votre Sainteté.</p> <p>Humblement prosternée aux pieds de votre Sainteté, j'implore la bénédiction apostolique.</p> <p>Avec le plus grand respect, je baise, avec</p>	<p>Avec le plus grand respect et avec révérence, j'implore la bénédiction apostolique.</p>
---	--

humilité et révérence, le pied de Votre Sainteté.	
---	--

La dernière fille de la sainte Eglise. Maria Lucia de Jesus religieuse de Sainte-Dorothée Tuy, Espagne, 24 octobre 1940	
---	--

Avec humilité, sœur Lucie a beau protester de son incapacité et de son insuffisance, sa lettre est construite avec une parfaite logique, une grande clarté dans l'exposé des faits et une précision remarquable dans la formulation des diverses demandes<sup>1</sup>.

Les corrections de Mgr da Silva, presque toutes malheureuses, soulignent elles aussi, par contraste, les qualités de la version originale de sœur Lucie. Le tour y est plus personnel, et, ici ou là, les sentiments les plus intimes et les plus forts qui animent la voyante transparaissent discrètement : sa volonté souveraine d'obéir en tout aux représentants de Dieu auprès d'elle (§ 1), sa ferme certitude de parler au nom de Dieu et du Cœur Immaculé de Marie (§ 2, 9 et 11) le rappel de ses efforts incessants, et jusqu'alors infructueux, pour faire connaître et réaliser les volontés du Ciel. Et, lorsqu'elle évoque la perte des âmes ou les souffrances du Saint Père, - nous verrons précisément que, quelques semaines après la rédaction de cette lettre, le Pape fera lui-même allusion, dans l'un de ses discours, à l'immense tristesse qui l'accablait à ce moment-là - , c'est en référence à l'amertume que tous ces maux infligent au Sacré-Cœur de Jésus (§ 7). Et enfin, reprenant l'admirable mot de sainte Thérèse d'Avila, elle signe : "La dernière fille de la sainte Eglise" (§ 12).

Comment ne pas regretter que tous ces traits personnels aient été gommés ou tellement banalisés dans la version définitive ? Cela dit, venons-en à l'essentiel qui faisait l'objet même de la lettre.

#### LA REVELATION DU SECRET

Ce 24 octobre 1940, où sœur Lucie couche sur le papier le texte exact de la seconde partie du Secret, marque une date importante dans l'histoire de Fatima. Peut-être l'avait-elle écrit auparavant à l'intention de l'un ou l'autre de ses confesseurs, mais ces textes ne nous ont pas été conservés. Si bien que c'est la lettre au pape Pie XII, dans sa version originale, qui nous donne la première transcription littérale du grand Secret.

Que Dieu protège votre Sainteté !  
Tuy (Espagne), 2 décembre 1940.  
Maria Lucia de Jesus

Littérale, mais encore incomplète, pour deux raisons. "Pour ne pas trop allonger cet

---

<sup>1</sup> Il suffit de relire le texte louvoyant incohérent et confus que Mère Godinho envoya au pape Pie XII en 1954, pour saisir toute la distance qui sépare l'exposé clair et limpide de révélations authentiques, de l'embrouillamini maladroit n'exprimant que des reconstructions subjectives et apocryphes.



écrit qui devait être bref, expliquera bientôt Lucie dans son troisième Mémoire, je me suis limitée à l'indispensable, laissant à Dieu l'opportunité d'un moment plus favorable." Voilà pourquoi la vision de l'enfer - qui, à elle seule, aurait rempli une bonne partie de la feuille de papier dont elle disposait ! - n'a pas été citée.

Ainsi amputée de sa première partie à cause des directives trop strictes de brièveté, imposées par l'évêque de Gurza, le Secret se trouva mutilé plus gravement encore par les corrections de Mgr da Silva. Tout d'abord par le style indirect substitué aux paroles exactes de Notre-Dame. Quelle maladresse ! Car ce tour indirect laisse supposer que l'on résume, que l'on censure, peut-être parce que l'on n'ose pas tout dire. La force de la prophétie de Fatima, remarquable par son laconisme, s'en trouve notablement diminuée.

Et puis, quel dommage que l'évêque de Leiria ait supprimé la conclusion, l'annonce inconditionnelle du triomphe final du Cœur Immaculé de Marie, qui est la perle précieuse du Secret de Fatima, la source merveilleuse d'une inconfusable espérance. Le Saint Père ne connaîtra ces paroles que deux ans plus tard. Pourquoi les avoir censurées ? Sans doute parce qu'elles mettent au premier plan la consécration de la Russie comme condition préalable.

## ANNEXE L1

"Plus tard, par le moyen d'une communication intime, Notre-Seigneur me dit en se plaignant : Ils n'ont pas voulu écouter ma demande !... Comme le Roi de France, ils s'en repentiront, et ils le feront, mais ce sera tard. La Russie aura déjà répandu ses erreurs dans le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église. Le Saint-Père aura beaucoup à souffrir".

Sœur Lucie est revenue souvent sur ce jugement terrible de Notre-Seigneur, doublé d'une prophétie très ferme, mais angoissante. Elle le rappellera en 1943, au sujet des évêques espagnols. Elle l'évoque encore avec le P. Jongen en 1946<sup>1</sup>. Et, tout dernièrement, elle citait de nouveau cette parole de Notre-Seigneur, en l'appliquant à notre actualité<sup>2</sup>.

### "FAIS SAVOIR A MES MINISTRES... "

De qui s'agit-il dans cette terrible prophétie ? Des confesseurs de Lucie ? De Mgr da Silva ? Ou du Saint-Père ? Les historiens de Fatima se gardent d'aborder la question et le P. Alonso lui-même nous laisse dans l'incertitude. Cependant, qu'on lise et relise tous les textes de sœur Lucie sur ce point. Ils sont parfaitement clairs et ne laissent place à aucun doute.

1. A partir des années 1930-1931, sœur Lucie ne se plaint jamais d'un défaut quel-

---

<sup>1</sup> "En 1931, de Rianjo, où, par ordre de mes supérieures, je suis allée me reposer un mois, j'écrivis une lettre à S. Exc. Mgr l'évêque de Leiria, en insistant sur cette même demande, et j'y mentionnais les paroles de Notre-Seigneur : "Comme le Roi de France, ils n'écoutent pas mes demandes ; le Saint-Père consacrera la Russie, mais ce sera tard". (De Marchi, p. 347)

<sup>2</sup> Dans une conversation avec un membre de sa famille, le 11 août 1982. Cf. P. Caillon, "La consécration de la Russie aux très saints Cœurs de Jésus et de Marie", p. 45 Téqui, 1983.

conque dans la transmission du message de Tuy. Nous avons vu de plus que le P. Gonçalves avait parfaitement accompli sa mission d'intermédiaire.

2. Sœur Lucie n'écrit jamais qu'il faut s'efforcer de faire enfin parvenir jusqu'au Saint-Père les demandes du ciel. Non pas. Mais elle écrit : "Il faut travailler pour que le Saint-Père réalise les desseins" de Notre-Seigneur (21 janvier 1935). Il faut "insister" (18 mai 1936). Ces expressions supposent qu'il est déjà averti.

3. Les paroles de Notre-Seigneur en août 1931 sont par elles-mêmes suffisamment explicites, et indiquent sans conteste qu'il s'agit de la réalisation du message, et non plus de sa transmission déjà faite : "Ils n'ont pas voulu écouter ma demande !... Comme le Roi de France, ils s'en repentiront, et ils le feront, mais ce sera tard." "Comme le Roi de France" : En 1689 le roi Louis XIV avait à exécuter les volontés du Sacré-Cœur, non à les transmettre, ce dont le R.P. de La Chaise était nommé chargé. De plus, dans les paroles de Notre-Seigneur à Rianjo, ce sont les mêmes personnes (désignées tantôt par l'indéterminé "ils" ou par l'expression "mes ministres") qui "n'ont pas voulu", qui "s'en repentiront" et qui "le feront" finalement. Il ne peut donc s'agir que du Pape et des évêques auxquels il revient d'accomplir la consécration demandée.

Mais quel est le sens précis de ce pluriel ? "Fais savoir à mes ministres" ? L'on peut imaginer que le Pape a sans doute consulté ou averti de sa décision tel ou tel prélat de son entourage qui l'a conforté dans son refus. La formule concerne-t-elle également Mgr da Silva qui, en remettant à plus tard la transmission du message, avait refusé lui aussi, pour sa part, d'obéir aux demandes du Ciel ? Peut-être. Mais cela n'est pas certain.

Plus probablement, le pluriel s'explique par le fait qu'à travers la personne du Pontife régnant, la prophétie concerne aussi ses successeurs. De la même manière, les demandes du Sacré-Cœur s'adressaient, en la personne de Louis XIV, à tous ses héritiers sur le trône de France.

## "ILS SUIVENT L'EXEMPLE DU ROI DE FRANCE"

C'est en effet cette référence explicite aux demandes du Sacré-Cœur adressées en 1689 à sainte Marguerite-Marie qui nous donne le sens et la portée des paroles laconiques de Notre-Seigneur au sujet du pape Pie XI et de ses successeurs. Une fois de plus le message de Paray-le-Monial éclaire lumineusement celui de Fatima. Tandis qu'en retour ce dernier permet de trancher enfin l'épineuse question historique de la transmission du message du Sacré-Cœur au roi Louis XIV<sup>1</sup>.

### ANNEXE L2

#### MAI 68 ET FATIMA.

" Toute une année fut ainsi marquée du sceau de Fatima : du 13 mai 1967 au 13 mai 1968.

Or, le 13 mai 1968, dernier jour de l'année jubilaire, éclata le coup de tonnerre que l'on

---

<sup>1</sup> Certains historiens, arguant de l'absence de tout document contemporain attestant que le Roi a bien été averti, pensaient tout simplement qu'il n'en avait jamais eu connaissance. Les paroles de Notre-Seigneur à sœur Lucie tranchent définitivement le débat. Le Roi a finalement connu les demandes, mais "il n'a pas voulu les écouter" et "il en a retardé l'exécution".

sait, dans le ciel apparemment si serein de la France. Mais voilà ce que peut-être, on ne sait pas encore assez : D'abord il faut se souvenir que l'un des caractères de Notre-Dame de Fatima est d'être une Vierge pèlerine. Sa statue a fait le tour du monde, suscitant partout des mouvements de foules considérables, même lors de son passage parmi les peuples musulmans ou bouddhistes. Mais la France, elle, fille aînée de l'Eglise, et dont Marie est la reine, refusa l'entrée de son territoire.

La France une fois de plus, allait manifester sa réserve à l'égard de Notre-Dame de Fatima.

A l'occasion de l'année du cinquantenaire, il avait été décidé qu'une statue de la Vierge pèlerine, à bord d'une caravelle irait de capitale en capitale. A l'automne 1967 vint le tour de la France de la recevoir. L'avion atterrit à Orly ; mais l'entrée de Paris fut refusée à Notre Dame de Fatima par les autorités religieuses du diocèse.

Après une nuit passée à l'aéroport, la Vierge s'envola pour les pays au-delà le Rideau de fer.

A Prague, elle fut honorée sur la place publique, avant la célébration d'une bouleversante cérémonie en la basilique du célèbre Enfant-Jésus.

Et tandis que ce grand souffle frais du "Printemps de Prague" redonnait l'espérance au peuple tchécoslovaque - et qui pourra comprimer longtemps cette profonde poussée libératrice ? - le 13 mai 1968, jour de la clôture de l'année jubilaire de Fatima, Paris s'emplissait de fumée et le monde étonné contemplait cette France si altière, effondrée, désarticulée l'espace d'une nuit."

## ANNEXE M

### PROPHETIE DE SAINT PIE X

Aux jeunes enfants de France, venus le remercier (saint Pie X) d'avoir instauré la communion des petits, en 1912, il bénit chacun d'eux en lui donnant une médaille d'argent sur laquelle il avait fait graver les deux souhaits de son cœur paternel :

"Catholiques et Français toujours !" et "Dieu protège la France !"

Recevant les Elèves du Séminaire Français de Rome, il leur déclare :

"Je vous bénis, vous et votre Patrie que j'aime tant. La prière que j'adresse à Dieu chaque jour est celle-ci : "Que jamais ne soit retiré à la France son titre de Fille Aînée de l'Eglise !"

Le 29 novembre 1911, aux nouveaux cardinaux français :

"Le peuple qui a fait alliance avec Dieu aux fonts baptismaux de Reims se repentira et retournera à sa première vocation... Les fautes ne resteront pas impunies, mais ELLE NE PERIRA JAMAIS la fille de tant de mérites, de tant de soupirs et de tant de larmes.

"Un jour viendra, et nous espérons qu'il n'est pas très éloigné, où la France, comme Saul sur le chemin de Damas, sera enveloppée d'une lumière céleste et entendra une voix qui lui répétera :

"Ma fille, pourquoi me persécutes-tu ?", et, sur sa réponse :

"Qui es-tu Seigneur ?" la voix répliquera :

"Je suis Jésus que tu persécutes. Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon, parce que, dans ton obstination, tu te ruines toi-même".

Et elle, tremblante et étonnée dira :

"Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?"

- Et, Lui : "Lève-toi, lave-toi des souillures qui t'ont défigurée, réveille dans ton sein les sentiments assoupis et le pacte de notre Alliance, et va, Fille Aînée de l'Eglise, nation prédestinée, vase d'élection, va porter, comme par le passé, Mon Nom devant tous les peuples et devant les rois de la terre"<sup>1</sup>.

Lors de la béatification du Curé d'Ars, le 8 janvier 1905, il avait dit aux Français :

"Dieu garde pour la France sa prédilection, je vous prie de vous unir à moi dans cette conviction : BIENTOT DIEU OPERERA DES PRODIGES qui nous donnerons non plus seulement la confiance que LA FRANCE NE CESSE POINT D'ETRE LA FILLE AINEE DE L'EGLISE, mais la joie de le constater, non seulement par des paroles, mais par des actes".

Le 13 décembre 1908, lors de la lecture du décret de béatification de Jeanne d'Arc :

"Vous direz aux Français qu'ILS FASSENT LEUR TRESOR DES TESTAMENTS DE

---

<sup>1</sup> Ce texte est extrait de l'allocution prononcée par Pie X lors du Consistoire du 29 novembre 1911, au cours duquel il remet la barrette cardinalice aux évêques français Amette, Billot, de Cabrières et Dubillard ("Acta Apostolicæ Sedis", 1911, t. VII, pp. 162-163). C'est après avoir félicité les cardinaux nouvellement créés des autres nations, que Pie X, se tournant vers les cardinaux français, laissa tomber de ses lèvres ces paroles inspirées. Cette "inspiration céleste" ne fait aucun doute. Elle résulte du propre témoignage du pape Pie X lui-même à Mgr Bisletti. Aussi ce texte inspiré, jadis universellement connu, a-t-il pu être appelé : "La prophétie de Saint Pie X".

SAINT REMY, DE CHARLEMAGNE ET DE SAINT LOUIS, QUI SE RESUMENT DANS CES MOTS SI SOUVENT REPETES PAR L'HEROINE D'ORLÉANS : VIVE LE CHRIST QUI EST ROI DE FRANCE !"

Faut-il rappeler cette scène d'autant plus émouvante pour des cœurs français qu'elle fut tout imprévue et spontanée : Pie X, apercevant sur son passage un drapeau français, s'arrêta et, dans un geste d'indicible amour, en baisa les plis... Et ce, au moment où le gouvernement de la république persécutait l'Eglise ; mais SAINT PIE X SAVAIT DISTINGUER NOTRE FRANCE DU REGIME QUI L'ASSASSINAIT en le conduisant aux pires catastrophes.

Et cette France, Saint Pie X la voyait royale :

En 1909, Emile Flourens, républicain, ancien ministre des Affaires Etrangères, ami de mes grands parents, fut reçu par le Pape qui lui déclara :

"Croyez-moi, je connais VOS FRANCAIS. Ils sont NATURELLEMENT CATHOLIQUES ET MONARCHISTES. ILS LE REDEVIENDRONT TOT OU TARD".

Et Flourens revint de Rome rallié à la Monarchie par saint Pie X.

A Dom de Saint Avit, éminent bénédictin de mes amis - c'est lui qui m'a raconté la chose - reçu lors de son ordination, le Pape déclara :

"JE NE CONCOIS PAS QU'UN CATHOLIQUE FRANCAIS PUISSE ETRE REPUBLI-CAIN".

Lors de la Béatification de Jeanne d'Arc, Saint Pie X avait solennellement déclaré aux Français, parlant de la France :

"JE N'AI PAS SEULEMENT L'ESPERANCE, J'AI LA CERTITUDE DU PLEIN TRIOMPHE !"

Pourquoi Saint Pie X avait-il cette prédilection pour notre patrie ? Parce qu'il connaissait la Mission que Dieu, de toute éternité, lui avait réservée : être le bouclier de l'Eglise quand elle est attaquée, son épée quand il lui faut vaincre ; parce qu'ainsi qu'il aimait à le dire :

"SI LE SURNATUREL VIT PARTOUT, IL VIT SURTOUT EN FRANCE".

Saint Pie X n'avait-il pas eu, a plusieurs reprises, l'apparition de la Vierge dans sa radieuse beauté, tenant le LYS DE FRANCE !...

## ANNEXE N

### LE MIRACLE DE LANCIANO

#### LE MIRACLE

Ce miracle eut lieu au début du 7<sup>o</sup> siècle, durant la célébration de la messe par un moine basilien. Celui-ci, après avoir consacré le pain et le vin, se mit à douter que le Corps et le Sang du Christ étaient présents réellement et substantiellement dans l'hostie et le calice. Au même moment, en présence de nombreux témoins, il vit tout à coup l'hostie devenir un morceau de chair vivante et dans le calice, le vin consacré du sang réel qui se coagula en cinq caillots inégaux.

Dans ce miracle, un fait inexplicable se produisit, le 17 février 1574, devant l'archevêque Rodriguez et la foule réunie. En pesant chacun des caillots de Sang coagulés (qui sont de grosseurs différentes), chacun d'entre eux pesait exactement le poids des cinq caillots pris ensemble. Par ce fait, le Seigneur ne veut-il pas nous montrer aussi ce que l'Eglise enseigne : que le Christ est totalement présent dans la plus petite partie de l'hostie et du vin consacré ?

Cette Chair et ce Sang miraculeux furent conservés et plusieurs analyses eurent lieu au cours des siècles. On peut les vénérer encore actuellement dans l'église Saint François.

#### L'ANALYSE SCIENTIFIQUE

Afin de vérifier l'authenticité du présent miracle et avec l'autorisation de Rome, les Frères mineurs conventuels, à qui est confié le soin de l'église du miracle, firent effectuer par un groupe d'experts l'analyse scientifique de cette Chair et de ce Sang coagulé. Entre le 18 novembre 1970 et le 4 mars 1971, avec une stricte rigueur, les recherches en laboratoires furent faites par les professeurs Linoli et Bertelli, ce dernier de l'Université de Sienne.

Voici les conclusions de cette recherche que diffusèrent plusieurs revues scientifiques du monde entier :

- 1) Les matières en question sont véritablement de la chair et du sang ;
- 2) Cette Chair et ce Sang sont d'origine humaine ;
- 3) La Chair est constituée de tissu musculaire du coeur (myocarde) ;
- 4) La Chair et le Sang sont du même groupe sanguin AB ;
- 5) Le diagramme de ce Sang correspond à celui d'un sang humain qui aurait été prélevé sur un corps humain dans la même journée ;
- 6) La Chair et le Sang sont exactement semblables à ceux d'une personne humaine ayant réellement existé ;
- 7) Nulle part on n'a trouvé de restes d'une imprégnation du tissu par une quelconque substance destinée à le conserver par momification ;
- 8) La manière dont cette tranche de chair a été obtenue par dissection dans le myocarde suppose une habileté exceptionnelle de la part du "Praticien" ;
- 9) Aucune trace, ne fût-ce qu'un début de corruption, n'a été observée, alors que les reliques ont été exposées pendant des siècles à l'action d'agents physiques atmosphériques et biologiques.

**IL EST VIVANT !**

Etant allé à Lanciano pour se rendre compte par lui-même du miracle et après y avoir célébré l'Eucharistie, Jean Ladame nous fait part de deux faits qui le bouleversèrent :

"Le premier, c'est qu'il s'agit de la chair et du sang d'un vivant actuellement vivant, puisque ce sang est le même que si on l'avait prélevé le jour même sur un vivant ! C'est donc bien une preuve indirecte que Jésus est vraiment ressuscité, que l'Eucharistie est le Corps et le Sang du Christ glorieux, assis à la droite du Père et qui, sorti du tombeau le matin de Pâques, ne peut plus mourir. On a tant dit de sottises sur la résurrection du Christ ces dernières années ! Certains auraient tellement voulu que cette résurrection n'eût été qu'un symbole, un mythe élaboré par la piété trop ardente des premiers chrétiens ! Or voici que la science vient à notre secours en quelque sorte. C'est bien dans la chair que le Christ est mort et c'est bien dans la chair aussi que Jésus est ressuscité le 3<sup>o</sup> jour ; et la même chair - vraiment chair - nous est donnée vivante dans l'Eucharistie pour que nous puissions être vivants de la vie du Christ. Ce n'est pas la chair d'un lointain cadavre, mais une chair animée et glorieuse. Aussi, en voyant l'hostie consacrée, je puis dire comme l'apôtre Thomas, huit jours après Pâques, quand il mettait ses doigts dans les plaies du Christ ressuscité : "Mon Seigneur et mon Dieu !" C'est bien la chair vivante du Dieu vivant.

"Un second fait me touche davantage encore : la chair qui est là est la chair du Cœur. Pas celle de quelconque autre partie du corps adorable de Jésus, mais du muscle qui propulse le Sang - et donc la vie - dans le corps tout entier, du muscle qui est aussi le symbole le plus manifeste et le plus parlant de l'amour du Sauveur pour nous. Lorsque Jésus se livre à nous dans l'Eucharistie, c'est vraiment son Cœur même, qu'Il nous donne à manger, c'est à son amour que nous communions, un amour doux et humble comme ce Cœur même, un amour puissant et fort plus que la mort elle-même, et qui est l'antidote des ferments de mort physique et spirituelle que nous portons dans notre "chair de péché". L'Eucharistie est vraiment le don par excellence du Cœur de Jésus. ...'Mon Cœur est si passionné d'amour pour les hommes" dira un jour le Christ à Paray-le-Monial, révélant son Cœur à sainte Marguerite-Marie... Une passion qui l'a conduit à la croix, qui le rend aujourd'hui présent sur nos autels, en nos tabernacles et jusqu'en nos cœurs."

Par ce miracle de la présence vivante de Jésus, depuis 12 siècles, dans l'Eucharistie à Lanciano, la vérité de cette parole de Jésus nous apparaît plus éclatante : "Et moi je SUIS avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde" (Mt 28, 20). Rappelons-nous que cette Chair et ce Sang du Christ glorieux sont aussi présents dans les tabernacles de nos églises qu'à Lanciano. "Heureux ceux qui croiront sans avoir vu" (Jn 20, 29). Prosternons-nous et adorons ce "Verbe fait chair"! Qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui" (Jn 6, 56).

"Et le Verbe s'est fait chair". Telles furent les conclusions d'une analyse scientifique d'un miracle eucharistique qui dure depuis 12 siècles à Lanciano, en Italie.

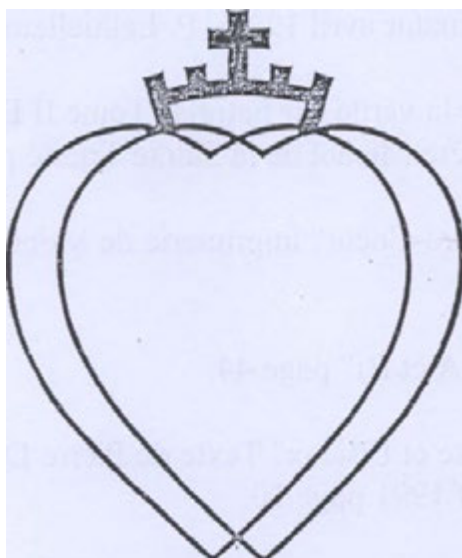
## "LISTE DES ANNEXES ET LEUR ORIGINE"

- Annexe A (p. 21) : "*Le message de 1689 du Sacré-Cœur à la France*" par Pierre Salgas. Editions Résiac pages 9-15 (1987).
- Annexe B1 (p. 25) : "idem " pages 29-31.
- Annexe B2 (p. 27) : "*Les Pourquoi de la guerre mondiale*" par Mgr. H. Delassus Tome 1 pages 423-424.
- Annexe C1 (p. 28) : "*Les Grands Desseins du Sacré-Cœur de Jésus et la France*" par le Père J.B. Lemius (1915) pages 79-80.
- Annexe C2 (p. 29) : "*L'extraordinaire vocation de Sainte Marguerite-Marie Alacoque*" Editons Charles Paillart (1961) pages 31-32.
- Annexe D1 (p. 31) : " *La France et le Sacré-Cœur*" par le P. Victor Alet (s.j.) Imprimatur avril 1905 - P. Lethielleux - Editeur - page 243.
- Annexe D2 (p. 32) "*Toute la vérité sur Fatima*" Tome II, Editions C.R.C. (1984) par Frère Michel de la Sainte Trinité pages 348-349.
- Annexe E (p. 34) : "*Le Sacré-Cœur*" imprimerie de Montligeon (1927) pages 92-93.
- Annexe F1 (p. 35) : " idem A et B1" page 44.
- Annexe F2 (p. 36) : "*Thérèse et Lisieux*" Texte de Pierre Descouvemont. Editions du Cerf 1991 page 10.
- Annexe G (p. 37) : "*A Loublande - Le Sacré-Cœur et Claire Ferchaud*" par Claude Mouton, Librairie Téqui (1972) pages 24-28.
- Annexe H (p. 41) : "idem A, B1 et F1" Pages 4-6.
- Annexe I (p. 43) : "*Les faits mystiques de Paray*" par Jean Ladame, Editions Résiac (1991) pages 217-226.
- Annexe J1 (p. 51) : "*Le Message de Sœur Marie de Saint-Pierre*" par Louis Van Den Bossche - Carmel de Tours - mars 1954, pages 163-170.
- Annexe J2 (p. 55) : "*Toute la vérité sur Fatima*" Tome III par Frère Michel de la Sainte Trinité - Editons C. R. C. (1985) page 338.
- Annexe K (p. 57) : "idem D2" pages 468-472.
- Annexe L1 (p. 64) : "idem" D2 et K pages 345-346
- Annexe L2 (p. 66) : "*Histoire et prophétie*" par Raoul Auclair N. E. L. pages 189-190.



- Annexe M (p. 67) : "*Saint Pie X, sauveur de L'Eglise et de la France*" par le Marquis de la Franquerie - Editions Résiac (1974) pages 20-22.

- Annexe N (p. 69) : "*Le Miracle de Lanciano*" par Raymond Martel - Diffusions mariales ENR cp 728 Jonquière PQ Canada G7X7w6.



Traduction et diffusion autorisées et conseillées.

